seminaire de Riki

461 permis de construction en 1963 à Rimouski, pour $4,277,941.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Le numéro : 10¢ | Rimouski, mercredi, le 8 janvier 1964 | 31e ANNEE — No 44

En 1963, le Comité de Construction et de Zonage a émis 461 permis de construction pour un montant de $4,277,941., comparativement à 472 permis, en 1962, pour une somme totale de 2,426,567. Il y a donc diminution de 11 permis par rapport à l'année précédente mais augmentation de la valeur des permis pour un montant de $1,851,374.

C'est ce que révèle le rapport de l'inspecteur des bâtiments pour l'année 1963, qui a été lu à l'assemblée du conseil de la Cité de Rimouski, lundi dernier.

Cette hausse dans la valeur des permis est attribuable à la construction de l'église de St-Robert et de l'école secondaire régionale.

Bibliothèque du Séminaire, Rimouski Séminaire
15e3-01 G4

La municipalité de NAZARETH est née le premier janvier 1964

Depuis le 1er janvier 1964, une nouvelle municipalité de la banlieue de Rimouski existe; il s'agit de la municipalité du village de Nazareth formée d'une partie du territoire qui appartenait à la municipalité de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

D'ici peu, on procédera à l'élection d'un conseil pour cette nouvelle municipalité qui comprend les lots 1 à 23 inclusivement et qui compte une population de plus de 2,000 âmes. L'évaluation de cette municipalité se chiffre à $1,900,000.

Buts de cette annexion

Interrogé par le journaliste de "L'ECHO" sur les raisons qui ont amené la formation de cette nouvelle municipalité, M. Edmond Lévesque, ancien maire de Sacré-Coeur, a répondu que l'une des principales raisons est que le territoire de la nouvelle municipalité appartient, au point de vue scolaire, à la Commission scolaire de Rimouski et cette séparation du territoire de Nazareth de la municipalité de Sacré-Coeur a été rendue nécessaire pour unifier le plus possible le taux d'évaluation au niveau de Rimouski.

M. Edmond Lévesque, qui se présentera comme maire de la municipalité du village de Nazareth lors de la mise en nomination, a dû démissionner de son poste de maire de la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Coeur puisque, maintenant, il réside dans la nouvelle municipalité du village de Nazareth.

Ce dernier a souligné que c'est depuis 1942 que les pourparlers sont en cours avec les autorités concernées pour amener la formation de la municipalité du village de Nazareth.

Rien de nouveau

Cependant, dit M. Lévesque, la formation de cette nouvelle municipalité n'amènera rien de nouveau si ce n'est l'élection d'un maire et de conseillers, puisque, depuis de nombreuses années, la population du village de Nazareth voit elle-même à l'entretien des chemins d'hiver et d'été, ainsi qu'aux autres services : aqueduc, égoût, etc.

Fonds de la nouvelle municipalité

Nous avons prévu la formation de cette nouvelle municipalité et c'est pourquoi, lors de la perception de la taxe foncière, l'automne dernier, nous avons gardé les sommes perçues des contribuables au lieu de les remettre à la municipalité de Sacré-Coeur.

Avec les autres sommes d'argent que nous avons reçues en plus de cette taxe, nous avons amplement d'argent pour faire face aux dépenses occasionnées par l'administration de la nouvelle municipalité.

Actuellement, dit M. Lévesque, la taxe foncière pour la municipalité du village de Nazareth est au même taux qu'à Sacré-Coeur et je ne crois pas que le taux changera; si oui, ce ne sera pas pour une augmentation mais plutôt pour une diminution.

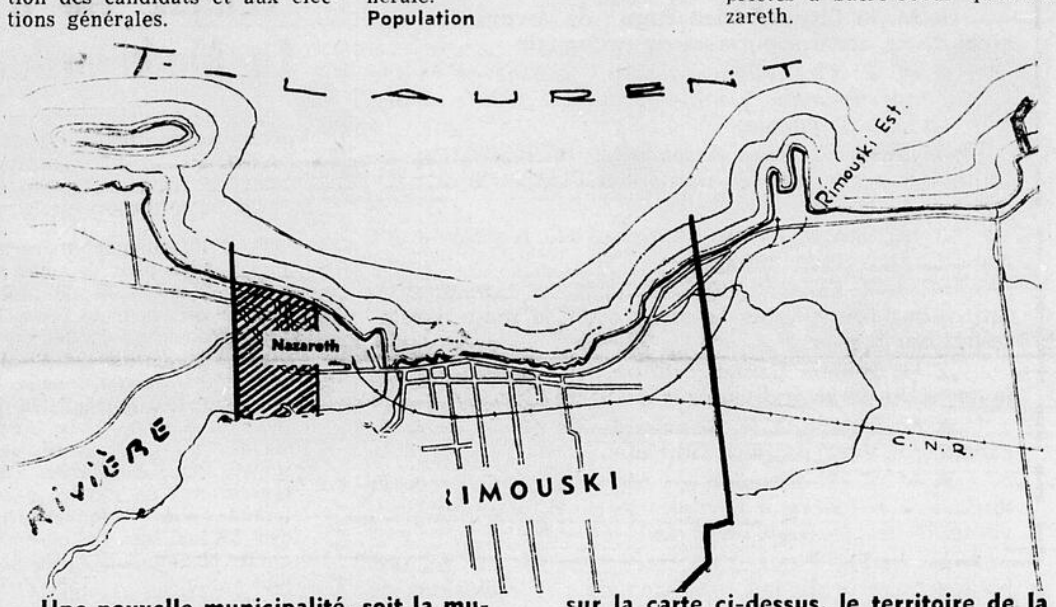
Elections

Pour ce qui est de la procédure à suivre pour la formation du conseil municipal de Nazareth, on attend une décision du ministère des Affaires Municipales qui nommera un président d'élection, on procédera ensuite à la mise en nomination des candidats et aux élections générales.

Toutefois, dit M. Lévesque, le Lieutenant-Gouverneur en conseil peut procéder à la nomination des membres du conseil sans qu'il y ait élection générale.

Population

A la suite de cette division, la population de la municipalité de Nazareth sera plus considérable que celle de Sacré-Coeur. Cependant, il y a plus de propriétés à Sacré-Coeur qu'à Nazareth.



Une nouvelle municipalité, soit la municipalité du village de Nazareth, est née officiellement le 1er janvier 1964. Nous avons approximativement, en rayé, sur la carte ci-dessus, le territoire de la nouvelle municipalité, à l'ouest de la Cité de Rimouski.

Nationalisée, la Coop. d'Electricité de Bonaventure est administrée par la Cie de Pouvoir

L'Hydro-Québec annonce la nationalisation de la Coopérative d'électricité de Bonaventure.

A compter du 10 janvier 1964, les 7,000 membres de la Coopérative seront associés à la Commission hydroélectrique. Son administration et son exploitation seront confiées à la Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent, une filiale de l'Hydro-Québec.

La Coopérative d'électricité, dont le siège social est situé à Bonaventure, dessert, sur la rive nord de la Baie des Chaleurs, de nombreuses agglomérations parmi lesquelles les municipalités de Nep-Carlisle, Paspébiac, Port-Daniel, Carleton, New-Richmond, St-Elzéar et Anse-aux-Gascons.

CORPS DE CLAIRONS LES VOLTIGEURS





● Ces jours derniers avait lieu la première représentation du nouveau Corps de Clairons et Tambours LES VOLTIGEURS-RIMOUSKI, en l'honneur du parrain du nouveau groupement, M. Roméo Crevier, et des autres bienfaiteurs.

On reconnaît, sur les photos ci-contre, une partie des Voltigeurs, aux places d'honneur : le président de la commission scolaire, M. Ls-Ph. Laliberté; M. Roméo Crevier, M. le chanoine Léonard Lebel, directeur général, et Mme Roméo Crevier. Le directeur musical est M. Réjean Pineau.



POUR 1964, NOUS SOUHAITONS :

A Son Ex. Mgr C.-E. Parent : le retour à une excellente santé.

A M. Gérard Ouellet : la satisfaction de voir les problèmes du comté de Rimouski réglés par les députés des autres comtés.

A M. Albert Dionne : une industrie papetière pour son comté.

A Me Maurice Tessier : la réélection à la mairie en juin 1964.

A M. Roméo Crevier : une bonne année nouvelle avec le Père Nouvel.

Au Rév. Père Ferland : de grandioses fêtes pour célébrer le troisième centenaire de Pointe-au-Père et l'arrivée du R. P. Henri Nouvel, S.J.

A M. le curé Patrice Gallant : les consolations spirituelles que lui apportera son nouveau temple de St-Robert.

A Mgr Antoine Gagnon : une bonne année centenaire du Séminaire et un nouvel institut de technologie.

A M. le Chan. Adrien Page : de devenir le Principal d'une école supérieure de pédagogie.

A M. Ls-Ph. Laliberté : d'être soulagé de l'école secondaire régionale quand elle passera à la commission scolaire régionale.

A l'hon. M. Bona Arsenault : la réalisation de toutes ses promesses, en particulier l'industrie de sciage de Causapscal.

A M. Benoît Sylvain : un nouveau règlement de construction et de zonage.

A M. J.-P. Legaré : que le succès du bureau d'informations touristiques le console de sa mauvaise localisation.

A M. Siméon Canuel : de ne pas trop pleurer sur la perte du 5e arrondissement de Sacré-Coeur.

A M. le juge G.-E. Blanchard : de ne pas avoir de cauchemar avec l'affaire Coffin.

A M. C.-B. Beaudet, de Mont-Joli, de demeurer toujours aussi jeune à la direction du Bureau des Gouverneurs des Jeunes Chambres.

A M. Ls-Ph. Rioux : d'obtenir pour ses laitiers une hausse du prix du lait sans trop de récriminations de la part des clients.

A M. G.-H. Dubé, de Mont-Joli, de travailler toujours avec autant d'ardeur à la réalisation des objectifs de ARDA.

A M. Clément Soucy : les plus grands succès (sans soucis) avec la pêche touristique en haute mer.

A M. Télesphore Tremblay : un troisième trophée Gzowski pour les Fusiliers du St-Laurent.

A M. Bertrand Ross : de conserver toujours bonne mine et espoir dans le succès de la mine de St-Fabien.

A M. Philippe Michaud : une école de musique pré-conservatoire à Rimouski.

A M. F.-X. Legaré : un centre d'apprentissage selon ses espérances.

Au premier maire de la municipalité de Nazareth le début d'un règne paisible et fructueux.

Aux garagistes : de ne pas connaître la grève.

AU BAS ST-LAURENT : la **sidérurgie.**

L'organisation d'un vrai bon **Ciné-Club adulte** à Rimouski.

Une popularité toujours grandissante etsotuenue aux **jocistes** qui se révèlent des plus actifs et dynamiques.

A M. Louis-Philippe Pelletier, du Conseil des Oeuvres, un organisme pour décider de l'utilité des collectes et l'élimination des faux quêteux à nos portes.

Des haut-parleurs aux conducteurs d'autobus pourfaire reculer les passagers dans leur véhicule.

Aux citoyens du grand Rimouski : de conserver de belles dents grâce à la fluoration de l'eau.

Que le bureau de direction du Club de Golf du Bic, trouve une solution adéquate pour le "budget" de 1964.

Que le conseil municipal et la commission scolaire du Bic soient un peu plus ouverts dans les renseignements tirés de peine et de misère.

Que la route longenant le fleuve, au Bic, soit terminée en 1964 et que cette route soit dotée d'un superbe motel-hôtel.

Les artistes **Félix Leclerc** et **Romain Marcotte** étaient de passage à La Petite Auberge, samedi et dimanche, les 4 et 5 janvier.

M. Ph. St-Amand de Lac-au-Saumon gagne une auto

M. le curé J.-Wilfrid Huard, de Mont-Joli, a fait le tirage d'une automobile Chrysler 1964, dimanche soir, à la salle de la Légion Canadienne, de Mont-Joli.

Depuis plusieurs mois une râfle était en marche au profit de la construction de la nouvelle église de la paroisse Ste-Bernadette Soubirous, à Mont-Joli. M Louis-Philippe St-Amand, de Lac-au-Saumon, a été l'heureux gagnant du véhicule.

Plusieurs milliers de billets on été vendus et les profits s'élèvent à $6,196.50. M. le curé est très heureux du résultat et remercie tous ceux qui ont contribué à ce succès. Il a souligné particulièrement le dévouement du Cercle St-Jude, des Filles d'Isabelle, des Dames Auxiliaires des Employés de chemin de fer, des Ambulanciers et Ambulancières St-Jean, de J.-Eugène Bélisle & Fils Ltée, de M. Bertrand Ross qui a été le meilleur vendeur avec un montant de $4,000, de Mme Gilberte Gagnon, $2,000 de vente, de Mme Charles-Auguste Hudon, des Filles d'Isabelle de Mont-Joli, de Mme Armand Marquis et M. Charles Lavoie, de Rivière-du-Loup.

Longue vie à Le Madawaska

L'un de nos confrères de la presse hebdomadaire, Le MADAWASKA, d'Edmundston, vient de franchir le cap de son premier demi-siècle.

Voilà un cinquantenaire auquel il nous plaît de nous associer. Nous avons de multiples raisons pour le faire. Le Madawaska est l'un des membres de la grande famille des hebdos français du Canada. Le fait que les journalistes du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte Nord aient invité leurs confrères d'Edmundston à se joindre à eux lors de la fondation du Club des Journalistes indique bien quelle communion d'idée nous unit.

Nous partageons aussi la joie des milliers de lecteurs du journal Le Madawaska. Nous imaginons cette population à l'image des responsables de leur journal, MM. Jean-Louis Boucher et Marcel Sormany. La minorité française du nord du Nouveau-Brunswick ne pourrait compter sur des hommes plus affables, plus dévoués aux intérêts de leur coin de pays et des Maritimes.

Le Madawaska entre dans son deuxième demi-siècle plein de force et de vitalité. Il n'a perdu ni de son intérêt ni de son importance dans son milieu. Nous lui souhaitons longue vie grâce à la compréhension et à la sympathie que lui témoigneront ses fidèles lecteurs.

J.-P. L.

Un bambin croyait la carabine non chargée, mais les balles atteignent mortellement sa soeur

La jeune Jocelyne Gagné, 8 ans et 11 mois, enfant de M. Adéodat Gagné, cultivateur du 2e rang, à Amqui, a été mortellement blessée d'une balle de carabine .28, tirée accidentellement par son frère de 11 ans, samedi matin, dans un hangar, près du domicile familial. Une enquête du coroner a été ouverte sous la présidence du Dr Ls-C. Blouin, à la morgue Richard & Turbide où repose le corps de la fillette.

Le drame s'est déroulé vers 10 h. 25, samedi matin. Le fils de M. Gagné s'amusait dans une dépendance et tenait une carabine qu'il ne croyait pas chargée. Au moment où sa soeur Jocelyne se présentait la détente se produisit et la fillette fut atteinte à l'abdomen. La balle, qui avait ricoché sur l'encadrement de la porte, se logea dans le corps de l'enfant. Des plombs ont touché le coeur. Relevée évanouie et gravement atteinte, la jeune Gagné succombait à son arrivée à l'hôpital d'Amqui.

23 pouces de neige contre 72 l'an dernier

Station météorologique de Trois-Pistoles Décembre 1963

Température maximum, 38 degrés au-dessus; minimum, 8 degrés en dessous.

Nébulosité moyenne, 70%.

Côté dominant des vents : nord-ouest.

Vitesse maximum des vents, 45 milles à l'heure.

Précipitation de la neige, 10 pouces.

La température la plus élevée a été enregistrée le 8 décembre; la plus basse, les 28 et 31 décembre.

Quantité de neige tombée durant le même mois, l'an dernier, 47 pouces; depuis le début de l'automne, 23 pouces; durant la même période, l'an dernier, 72 pouces.

DANSE

avec orchestre

tous les dimanches soir, en la salle de danse

"DINACLUB"

au sous-sol du Restaurant Royal Sweet

CORDIALE INVITATION AUX JEUNES ET AUX MOINS JEUNES

Verre taillé



PINWHEEL

Assortiment des plus complets provenant de l'Allemagne et de Tchécoslovaquie, dans les motifs les plus réputés tels que **"Pinwheel",** crèmiers, sucriers, beurriers, etc.

Gagnante du **"CLUB DORSAY"** de la semaine dernière:

Mlle Jocelyne Ferland, de Rimouski

BIJOUTERIE Dorsay RIMOUSKI LTEE

Edifice Woolworth-Dominion

148, St-Germain

RIMOUSKI, Qué.

Tél. 723-7502

McDONALD, CURRIE & CO.

comptables agréés

ANNONCENT QUE LEURS BUREAUX A RIMOUSKI SONT MAINTENANT SITUES AU

6, RUE DE LA CATHEDRALE

sous la gérance de

GERALD SEGUIN, M.S.C., C.A.

CASE POSTALE 934 — 723-7808

La maison Albert Michaud Inc. et ses employés distribuent des cadeaux aux enfants de l'hôpital



Fidèles à une très belle tradition, la direction et le personnel de la Maison Albert Michaud Inc., représentée par son président, M. Georges Michaud, distribuaient des cadeaux aux enfants malades de l'hôpital St-Joseph dans l'après-midi du jour de Noël, en présence d'un fort groupe de religieuses et d'employées de l'hôpital.

Outre M. Georges Michaud, nous reconnaissons également MM. André Jean, Antonio Rioux et Marc Doucet, tous de la Maison Albert Michaud Inc.

Soirée sociale à Nazareth

Sous les auspices de la Jeunesse Ouvrière, de Nazareth, il y aura une soirée sociale des plus dynamiques, dimanche, le 12 janvier, à 8 h. 30.

L'un des meilleurs orchestres de la région, celui de Jean Bellavance, sera au programme. On entendra Jean Bellavance à l'orgue; Hilaire Chouinard à la batterie; Alcide Dubé, trompettiste; Réjean Beaulieu, chanteur; Gaston Pouliot, guitariste; Gaby Deschênes, saxophoniste; Hector Lavoie, violoniste et chanteur.

Echo mondain

M. Pierre-Paul et Mlle Florida St-Laurent sont de retour de Montréal où ils rendaient visite à MM. et Mmes René et Jean Pelletier, Jean-Guy et Georges St-Laurent et autres amis de Montréal.

Nouveaux marguilliers

St-Germain : Me Arthur Gendreau remplace le notaire Marc-André Fillion, sortant de charge; les deux autres marguilliers sont MM. le Dr Victor Lepage et Georges Sirois, chef de gare.

Nazareth : le marguillier en charge est M. Anselme Ouellet; les deux autres sont M. Louis-Philippe Laliberté et le nouvel élu, M. Léo Roy.

Ste-Agnès : M. Jean-Marie Gosselin, marguillier en charge; les autres, M. Léo Gagnon et le nouvel élu, M. Alexandre Banville.

St-Yves : M. Wilfrid Dubé est marguillier en charge; les autres, M. Cyrille Lavoie et le capitaine Georges Chouinard, nouvel élu.

A Sacré-Coeur : M. Antonio Parent devient marguillier en charge; les autres sont MM. Honorius Dionne et Camille Michaud, nouvel élu.

A Ste-Odile : M. Joseph Lavoie, marguillier en charge; les autres : MM. Nazaire St-Pierre et Maurice Roussel, nouvel élu.

Ste-Cécile du Bic : en charge, le Dr Louis-Joseph Plante; les autres, M. Charles Voyer, le nouvel élu est M. Georges Chénard.

St-Anaclet : en charge, M. Elzéar St-Laurent; les autres, M. Edmond Ruest; le nouvel élu, M. Nazaire Hudon.

Pointe-au-Père : M. Albert Lavoie, M. Georges Roy; le nouvel élu, M. Rosario Lévesque.

St-Valérien : en charge, M. Antoine Caron; les autres, MM. André Vaillancourt et le nouvel élu, Léo-Paul Beaulieu.

A Causapscal : M. le Dr J.-A. Bergeron a été élu pour remplacer M. Ferdinand Didier. Les autres marguilliers sont MM. J.-B. Valois et Joseph Raymond.

Nouvelle EGLISE St-Robert

Les paroissiens de St-Robert fréquentent avec fierté depuis Noël leur nouveau temple paroissial. La nouvelle église, qui repose sur le sous-sol qui a servi de temple durant plusieurs années, a été élevée en 1963 au coût de $500,000.00. Une souscription qui avait cours depuis quelques années a permis à la Fabrique de défrayer une partie du coût de construction. Les paroissiens demeurent avec une dette de $300,000.00 pour leur église.

L'édifice religieux a été construit d'après les plans de l'architecte Albert Leclerc. La Fabrique agissait comme contracteur alors que les travaux étaient sous la surveillance de M. Marcel Fradette.

La photo ci-contre illustre le sanctuaire de la nouvelle église. On notera la sobriété des lignes que vient réchauffer un choeur qui est véritablement le point dominant du temple.

Derrière l'autel en retrait s'élève une croix de bois foncé qui rayonne en une mosaïque aux couleurs vives. Une coulée de lumière descend jusqu'à l'autel qui devient ainsi le point central du temple.

(Photo : Roland Morin)



Naissances

M. et Mme Clément Alary (Thérèse Moyen), de Rimouski, annoncent la naissance d'un fils, Dominique, né le 4 janvier, à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski. Parrain et marraine, Serge et Chantal Alary, frère et soeur de l'enfant; Mme Alary portait son enfant sur les fonts baptismaux.

Le 18 décembre, est né, à l'hôpital Sacré-Coeur, Ville St-Laurent, et baptisé, le 26 décembre, Joseph-Christian, enfant de M. et Mme Claude Roy (Claire Moyen), de Dollard-des-Ormeaux. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Beaupré, de Rimouski; porteuse, Gisèle Moyen, tous oncle et tantes de l'enfant.



LES TÂCHES DE 1964

Commentant les faits saillants de l'année 1963, nous disions, dans notre dernière édition, que la dernière année en avait été une de transition dans plusieurs domaines. C'est donc dire que des jalons ont été posés et que nous pouvons entrevoir que 1964 sera une année d'achèvements.

Nous avons pris l'habitude, depuis plusieurs années, de parler de notre territoire comme d'une région **"sous-développée"** Sans doute est-ce encore vrai mais ce terme est péjoratif et déprimant. Tellement d'efforts sont maintenant concentrés au relèvement économique de notre coin de patrie qu'il serait plus juste et plus réconfortant de parler désormais, du Bas St-Laurent comme d'une **région en progrès.**

Nous avons tous la légitime ambition de placer le Bas St-Laurent au même niveau de prospérité que les autres régions économiques du Québec. Nous en avons assez de vivre en marge des secteurs dynamiques. Si nous nous réjouissons des progrès qui s'accomplissent autour de nous, nous n'apprécions pas du tout cette position inconfortable qui est la nôtre alors que nous avons l'impression d'être assis entre deux chaises.

Nous pensons aux nouveaux projets industriels de La Malbaie, de Baie-Comeau, de Pointe-Noire, de New-Richmond, de Chandler. Les industries qui s'établissent à ces endroits manifestent d'un effort de décentralisation industrielle. Nous voulons, nous aussi, dans le Bas St-Laurent, bénéficier de cet effort de décentralisation.

Notre principal cheval de bataille demeure donc **le complexe sidérurgique.** Nous sommes entrés de bonne foi dans le mouvement d'ensemble qui s'est cristallisé autour du thème **"la sidérurgie dans l'Est".** Nous avons eu l'occasion de dire pourquoi la sidérurgie devait s'installer dans l'Est du Québec. Qu'il nous suffise de rappeler que ça nous paraît une occasion unique de décentraliser véritablement la grande industrie et de créer chez nous un nouveau pôle d'attraction. Nous reviendrons sur ce sujet à temps et à contretemps.

•

La forêt constituera aussi, en 1964, l'une de nos principales préoccupations. L'éventualité de la fermeture de l'usine de sciage de la Compagnie Price, à Rimouski, porte un dur coup à notre économie. Nous apprécions l'attitude du Ministère des Terres et Forêts qui a promis d'accorder la priorité au problème de Rimouski. Nous attendons des réalisations prochaines.

Comme nous l'avons déjà dit, nous avons peut-être une chance unique de prendre nos forêts en mains. Pourquoi nos financiers ne seraient-ils pas tentés par cette perspective exaltante de mettre nos forêts en valeur à l'avantage de toute la région et de créer chez nous de petites usines papetières qui assureront notre prospérité. Notre richesse est dans la forêt et nous serions étonnés de constater quels bienfaits nous en tirerions si elle était exploitée à notre profit.

•

Si les tâches de relèvement économique sont pressantes, l'éducation demeure l'un des secteurs prioritaires dans le Bas St-Laurent. C'est dans la formation professionnelle de notre jeunesse que se trouve le ressort qui nous permettra d'atteindre de nouveaux sommets.

La célébration du centenaire du Séminaire de Rimouski nous permet de constater que l'histoire scolaire est bien courte chez nous. Toutefois, que de progrès accomplis en un siècle.

Le Séminaire nous offre un exemple d'efficacité dans le domaine de la régionalisation de l'enseignement secondaire. Nos commissions scolaires devraient s'en inspirer, fouler aux pieds l'esprit de clocher et oeuvrer ensemble pour former notre commission scolaire régionale si nécessaire.

Le complexe scolaire qui gravite autour du Séminaire de Rimouski ne répond déjà plus aux besoins de l'heure. Nous avons la certitude qu'un nouvel Institut de Technologie sera construit; il faudrait que les travaux commencent en 1964.

Par ailleurs, la première urgence se trouve du côté de la formation des maîtres. La pénurie de personnel enseignant est déjà alarmante; dans l'avenir elle sera catastrophique si nous ne prenons pas immédiatement les moyens pour former des maîtres compétents et en grand nombre. Tous les corps publics et toutes les institutions devraient se liguer pour réclamer à grands cris cette école supérieure de pédagogie qu'il nous faut absolument.

Nous assisterons probablement, en 1964, à la naissance d'un centre d'apprentissage régional à Rimouski. Cette institution pourra rendre les plus grands services pour la réadaptation de notre main d'oeuvre et la formation plus complète de nos hommes de métiers.

Dans le domaine de l'enseignement artistique, nous avons toujours été les victimes de la centralisation dans les grands centres. L'an dernier on a fait miroiter à nos yeux une école pré-conservatoriale de musique et d'art dramatique. Souhaitons qu'elle se réalise dès 1964. Il faudra ensuite pousser vers l'enseignement des arts plastiques.

•

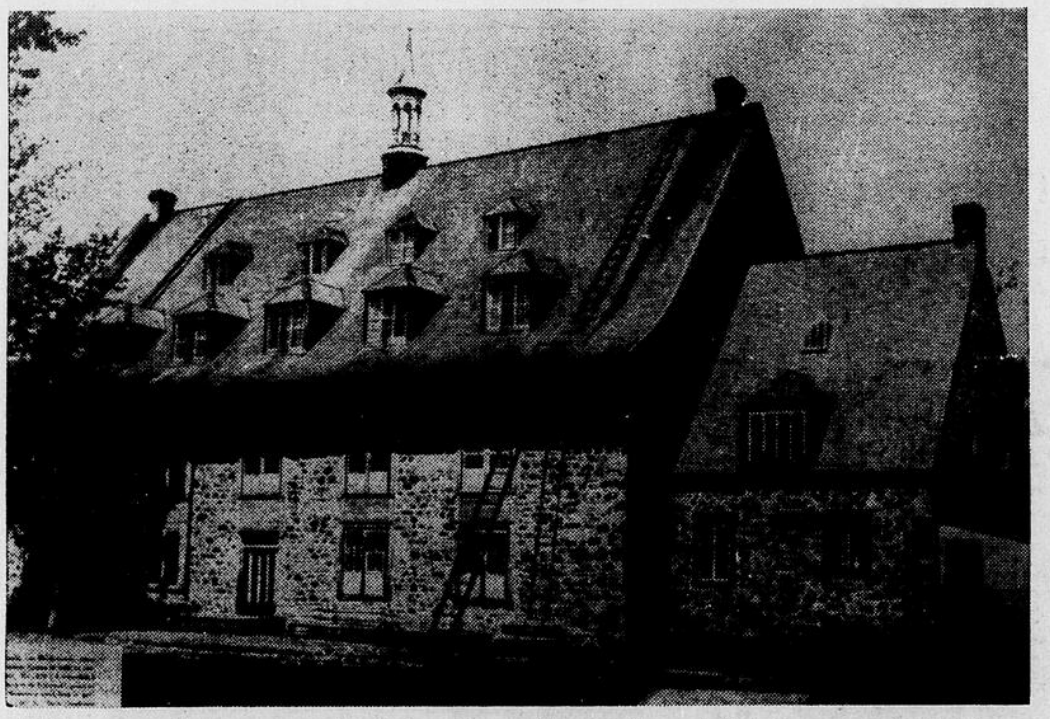
Les tâches de 1964 sont donc immenses; elle ne sont pas au-dessus de nos ambitions ni de nos possibilités. Ce sont des tâches d'hommes intrépides comme nous en avons chez nous. L'histoire ne se fera pas sans nous; nous devons en être les artisans. S'il le faut, nous devons forcer le progrès à s'installer dans notre région. Nous le pourrons si nous savons unir nos forces vers des objectifs communs.

Jean-Paul LEGARE.

Rimouski demande

QUE LE PREMIER SEMINAIRE DEVIENNE MONUMENT HISTORIQUE

DES MUSEES



Si l'on en croit un communiqué de presse, le gouvernement provincial aurait l'intention de contribuer à la création d'un musée à Rimouski dans le cadre des projets de la Confédération.

L'ECHO a préconisé à plusieurs reprises que le Couvent St-Joseph soit restauré et converti en centre culturel ou musée. Est-ce de ce projet qu'a parlé le Secrétaire de la province, l'hon. M. Bona Arsenault? Nous l'ignorons. Il reste, toutefois, que la restauration du plus important édifice historique de Rimouski ne doit pas être négligée. On parle de libérer les classes qui logent au Couvent St-Joseph, l'an prochain. Ce serait peut-être le moment choisi pour commencer la restauration qui pourrait ainsi être complétée d'ici 1967.

Parmi la dizaine de projets régionaux de monuments commémoratifs du centenaire de la Confédération déjà soumis au Secrétariat de la Province, le ministre Bona Arsenault a fait part, d'un projet de musée acadien à Bonaventure, village où M. Arsenault lui-même, premier Acadien à faire partie du cabinet québécois, possède une maison d'été.

Parmi les autres projets, Gaspé aurait une bibliothèque-musée, Rimouski, Amqui et Sept-Iles auraient des musées.

Dans une résolution qui sera adressée à la Commission des Sites et Monuments historiques du Québec, la Cité de Rimouski demande que le Couvent St-Joseph qui a servi de premier séminaire de Rimouski, soit déclaré monument historique à l'occasion des Fêtes du centenaire de cette institution qui se dérouleront à Rimouski en juin prochain.

La résolution qui a été adoptée par les membres du Conseil de la Cité de Rimouski, lundi soir dernier, en l'absence du maire, demande qu'une plaque commémorative y soit installée.

Cours de préparation à l'avenir

Jeunes filles, pour mieux vous connaître et connaître votre vocation à l'Amour, la JOCF vous offre son service de préparation à l'avenir (S.P.A.).

Ces cours débuteront le lundi 13 janvier, à 7 h. 30, à 95, boulevard de l'Evêché, à Rimouski.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez vous adresser à Mlle Rolande Vignola, permanente de la JOCF, à 127, boulevard de l'Evêché, tél. 723-2739.

LA BIBLE VOUS PARLE

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

La loi de Dieu est parfaite, réconfort pour l'âme.

(Ps 19, 8)

L'ECHO

Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent, Inc.,
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
Case postale 410

Rédacteur en chef
Jean-Paul Legaré
Journalistes
Claudette Paquet
Damien Gagnon
Chroniqueur sportif
Emile Michaud
Annonces :
Alphonse Rousseau
Abonnement
Armand Arguin
Secrétaire
Odette Moyen

Membre de "Audit Bureau of Circulation" (ABC).

Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.

Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).

Abonnement : Canada : $3.50
Autres pays : $4.50

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le Corps des Frontiersmen devient le CORPS DES PATROUILLEURS

Certaines modifications apportées récemment aux lois qui régissent les différents corps de Police de la province de Québec ont amené les quartiers généraux du Corps Impérial des Frontiersmen à opérer des changements majeurs dans ses cadres.

En effet, afin de se conformer à ces amendements, le Corps Impérial des Frontiersmen, qui a plus de 800 membres dans la province, s'est donc vu obligé d'obtenir une charte provinciale et une licence d'opération conforme aux nouveaux amendements, ce qui fut difficile, le corps étant une organisation internationale.

Nous nous sommes donc séparés des quartiers généraux de Hamilton, Ont., et avons formé une organisation provinciale.

Le 3 décembre dernier, nous obtenions du bureau du Procureur de la province toutes les lettres patentes concernant l'obtention de notre charte et licence provinciales. Afin de l'obtenir, nous fûmes contraints de changer notre nom en celui de "Le Corps des Patrouilleurs du Québec". Aucun changement n'a été apporté à notre uniforme, à l'exception des insignes d'identification portés sur l'épaule.

Le Corps des Patrouilleurs du Québec a pour tâche primordiale de maintenir l'ordre et la discipline dans les différents endroits où ses services sont requis. L'obtention d'une charte et d'une licence provinciales apporte donc plus de poids à l'autorité que les membres peuvent exercer en temps et lieu. De plus, le Corps est en étroite relation avec les différents corps de police de la province.

Nous osons espérer que la population nous accordera son entière confiance, la même que nous avons obtenue comme Frontiersmen.

Capt. L. Labrecque,
Officier d'Etat-Major,
Rimouski.

Fiancés de Noël

M. et Mme Lionel Gagnon annoncent les fiançailles de leur fille Paulette avec Michel, fils de M. et Mme Maurice Tessier.

Mlle Lise Richard, fille de M. et Mme Henri Richard, de Rimouski-Est, fiancée à M. Robert Gagnon, fils de M. et Mme Alcide Gagnon, du Bic.

Mlle Suzanne Jean, fille de M. et Mme Romuald Jean, de Rimouski-Est, avec M. Raymond Lavoie, fils de M. Alphonse Lavoie, de St-Pie X.

Mlle Nicole Morissette, fille de M. et Mme Charles-Henri Morissette, avec M. Hubert Dubé, fils de M. et Mme Charles Dubé, de Grand Falls, N.-B.

Mlle Denise Desrosiers, fille de Mme Edouard Hins, de Ste-Odile, avec M. Réginald Bouillon, fils de M. et Mme Raoul Bouillon, de Ste-Agnès.

Mlle Jocelyne Sirois, fille de M. et Mme Gérard Sirois, avec M. Pierre Hins, fils de M. et Mme Antonio Hins, de Nazareth.

Mlle Annette Roy, fille de M. et Mme Albert Roy, du Bic, avec M. Roger Turcotte, fils de M. et Mme Wilfrid Turcotte, du Bic.

Mlle Constance Collin, fille de feu Emile Collin, de Rimouski, et de dame Rose-Anna St-Pierre, avec M. Laval Bélanger, de Québec. Les fiançailles ont été bénies par Mgr L.-P. Saintonge, cousin de la famille Collin.

Mlle Cécile Migneault, fille de M. et Mme Edgar Migneault, de Ste-Odile, avec M. Jacques Parent, fils de M. et Mme Léopold Parent, de Luceville.

Mlle Gisèle Gagnon, fille de M. et Mme René Gagnon, de Rimouski, avec M. Marcel Canuel, fils de M. et Mme Maurice Canuel, de Rimouski.

Mlle Henriette Lauzier, fille de M. et Mme Henri Lauzier, de St-Pie X, avec M. Herman Proulx, fils de M. et Mme Omer Proulx, de Nazareth.

Mlle Jacqueline Bois, fille de Mme Ernest Bois, avec M. Rodrigue Proulx, fils de M. et Mme Omer Proulx, de Nazareth.

M. Robert Boucher, fils de M. et Mme Julien Boucher, d'Edmundston, N.-B., avec Mlle Claudette Desrosiers, fille de M. et Mme Hector Desrosiers, de St-Robert.

Radio Sacré-Coeur

LUNDI, 13 janvier : Roger Brien. La faillite de l'Occident.

MARDI, 14 janvier : Henri-M. Guindon, s.m.m. Complexité de la culture religieuse.

MERCREDI, 15 janvier : Société catholique de la Bible. Qu'est-ce que l'inspiration ?

JEUDI, 16 janvier : Aimée et Julien-F. Roy. Confidences d'un foyer heureux.

VENDREDI, 17 janvier : Jean Galot, s.j. Le visage du Christ en nos frères.

SAMEDI, 18 janvier : Irénée Beaubien, s.j. A l'heure de l'oecuménisme.

Cours de préparation au mariage

A ST-ROBERT

Des cours de préparation au mariage commenceront, à St-Robert Bellarmin, le dimanche 12 janvier, à 8 heures, à la salle du couvent. Ces cours seront donnés tous les dimanches soirs. Avis aux intéressés qui prévoient se marier au cours de l'année, ils sont cordialement invités. Pour informations supplémentaires, on peut appeler l'aumônier, M. Elzéar Jalbert, au téléphone 723-7809.

A RIMOUSKI-EST

Des cours de préparation au mariage débuteront à Rimouski-Est, jeudi, le 9 janvier, à 8 heures, au sous-sol de l'église St-Yves. L'inscription et le premier cours auront lieu le même soir. Les cours se donneront par la suite à tous les mardis soirs.

A L'AUDITORIUM DE RIMOUSKI

Les 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 janvier

HORAIRE : 7 ET 10.40 P. M. : "LE PONT DE LA DERNIERE CHANCE"

HORAIRE : 8.35 P. M. : "LES MYSTERES D'ANGKOR".



CJBR-TV

Mercredi, 15 janvier

11.00 Long métrage
12.55 A l'affiche
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Actualité féminine
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.30 L'épée de Florence
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Manchettes
6.35 Météo
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 La science et la vie
7.30 Famille Stone
8.00 Le pain du jour
8.30 Cité sans voile
9.30 Le Saint
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma
12.30 CBC TV News

Mardi, 14 janvier

10.30 Emission scolaire
11.00 Long métrage
12.55 A l'affiche
1.00 Cinéma
2.45 Ouverture de la session de Québec
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Revue de la maison
3.30 Votre enfant, madame
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 La vie qui bat
5.30 La flèche brisée
6.00 Noblesse oblige
6.30 Manchettes
6.35 Météo
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Comment, pourquoi
7.30 Les hommes volants
8.00 Rue de l'Anse
8.30 Tête d'affiche
9.30 Insolences
10.00 Réalités économiques
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma

Lundi, 13 janvier

10.30 Emission scolaire
10.55 Ouverture
11.00 Long métrage
12.55 A l'affiche
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Revue de la maison
3.30 Miroir d'Eve
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Monsieur Pipo
5.30 Atome et galaxie
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Manchettes
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Tentez votre chance
7.30 Police des plaines
8.00 Les belles histoires
8.30 Poule aux oeufs d'or
9.00 Bras dessus
9.30 De 9 à 5
10.00 Familles d'aujourd'hui
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma
12.30 CBC TV News

Dimanche, 12 janvier

11.00 Le jour du Seigneur
12.00 F : MA
1.00 Vu d'Ottawa
1.30 Travaux et les jours
2.00 En première
4.00 Dans tous les cantons
4.30 Le Cardinal chez les lépreux
5.00 L'heure du concile
5.30 L'heure des quilles
6.30 Film
6.45 RIN
7.00 Caméra 1964
7.30 Robin des bois
8.00 Septième nord
8.30 Gilles Vigneault
9.30 Théâtre d'une heure
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles sportives
11.00 Sport éclair
11.30 Conférence
12.00 CBC TV News

Samedi, 11 janvier

11.00 Pépinot
11.30 Tour de terre
12.00 Croquignoles
12.30 Coucou
1.00 Cours universitaire
1.45 Film
2.00 Images en tête
4.00 Terre des hommes
4.30 20 ans express
5.00 Les uns, les autres
5.30 Temps présent
6.00 Kermesse aux chansons
6.30 Film
7.00 Mes trois fils
7.30 Adam ou Eve
8.00 Dans les rues
8.30 Soirée du hockey : Boston à Toronto
10.15 Les couche-tard
10.45 Votre choix
11.00 Téléjournal
11.15 Supplément régional
11.25 Nouvelles sportives
11.35 Cinéma : "A l'ombre des potences"
1.15 CBC TV News

Vendredi, 10 janvier

11.00 Long métrage
12.55 A l'affiche
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Revue de la maison
3.30 Eternel féminin
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Ti-Jean Caribou
5.30 Euquêtes Jobidon
6.00 Manchettes
6.05 Météo
6.30 Nouvelles régionales
6.20 Nouvelles du sport
6.30 Cinéma Kraft
8.00 Adèle
8.30 Cinéma international : L'enfer nazi
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma : "Règlement de compte"
12.30 CBC TV News et fermeture

Jeudi, 9 janvier

10.30 Emission scolaire.
11.00 Long métrage
12.55 A l'affiche
1.00 Long métrage
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Revue de la maison
3.30 Votre enfant, madame
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Grand prix
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Manchettes
6.35 Météo
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Comité d'étude
7.15 Cricri
7.30 Du 3 au 13
8.00 Filles d'Eve
8.30 Tous pour un
9.00 Les détectives
9.30 Heure du concert :
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles sportives
11.00 Cinéma
12.30 CBC TV News

Découpez et conservez

À tous les DOMINION,

LA COURTOISIE AMICALE

est une foule de "petits détails"!



La courtoisie amicale au Dominion fait une grande *différence* . . . et s'exprime par une foule de gens différents et de nombreuses façons différentes! C'est peut-être un commis serviable qui répond à votre question . . . une satisfaction sans délai lorsqu'un ajustement est nécessaire . . . le sourire aimable d'une caissière . . . le service bienveillant du garçon qui transporte les colis à l'auto . . . un geste appréciable du commis-boucher . . . et une foule d'autres petits détails qui transforment le magasinage en une expérience vraiment agréable.

C'est la somme de tous les efforts des gens du Dominion . . . qui préfèrent leur travail par-dessus tout. Quel que soit votre concept de la courtoisie amicale, vos désirs seront comblés au DOMINION ou la satisfaction du devoir accompli fait l'objet de chaque employé.

LA CRÈME DE LA RÉCOLTE **FRUITS & LÉGUMES**

BANANES

No 1 - JAUNES FERMES
SPECIAL — **2** Lb **.29**

POMMES "McIntosh" — **5** LB SAC **.49**
Récolte du Québec - No 1

CAROTTES — **5** LB SAC **.29**
Récolte du Québec - No 1

DIMINUEZ LE COUT DES VIVRES

SOUPE Nouilles-Poulet / Tomates-Légumes — **4** env. Rég. **.49**
"LIPTON" - Délicieuse

POIS et CAROTTES / POIS VERTS / BLE D'INDE (en grains) "YORK" — **6** boîtes 15 oz. **1.00**

FEVES AU LARD — **3** boîtes 15 oz. **.59**
"CLARK" - Sauce aux tomates

ANANAS Broyés en cubes — **2** boîtes 15 oz. **.55**
"DOLE" - De fantaisie

THE EN SACS — 90 sachets **.63**
"HILLTOP" - Délicieux

BEIGNES "Richmello" — **2** DZ **.37**
FRAIS DU JOUR — SPECIAL

C'EST SUR

ROTI

LE

BOEUF DE MARQ

"ROUGE OU BLEU

BIEN PREPARE

TENDON DORSAL ENLEVE

Rôti de c

BOEUF DE L'OUES

BOEUF ha

Toujours frais hac

SAUCISSE

"COORSH" - Tend



Participez au concours Dominion de la caissière de l'année!

ACCUMULEZ les TIMBRES DOMINO POUR DES CADEAUX DE QUALITE!

VOTEZ POUR VOTRE CAISSIÈRE FAVORITE! GAGNEZ $100! FORMULES GRATUITES AU MAGASIN!



C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

ROTI de PALETTE

LE MEILLEUR BOEUF AU CANADA !

F DE MARQUE
GE OU BLEU"
PREPARE
ON DORSAL
VE

Lb **.45**

i de côtes croisées

F DE L'OUEST - Bleu ou Rouge

Lb **.69**

EUF haché

urs frais haché - Qualité supérieure

Lb **.49**

UCISSE fumée

RSH" - Tendre - Juteuse

Lb **.49**

ADEAUX

AGASIN!

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec ce coupons et achat de
LONGES
DE PORC
Jeune porc frais
Toutes les pesanteurs
Se termine sam. 11 jan.
AU DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec ce coupons et achat de
Petits navets
du Québec - No 1
Sac de 5 lb
Se termine mer. 15 jan.
AU DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec coupon et achat de
Caoutchouc
(Ficus decora)
1 plante ou plus
Se termine mer. 15 jan.
AU DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec ce coupons et achat de
GINGER ALE
"Domino" - Pétillant
2 bout. 30 oz. .35
Se termine mer. 15 jan.
AU DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
HUILE VEGETALE
Gattuso
Bout. 32 oz. .95
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec ce coupons et achat de
BONBONS
"Urney"
Sac de 6½ oz. .29
Se termine mer. 15 jan.
AU DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
SAUMON ROSE
Surchoix "CLOVER LEAF"
Boite 16 oz .65
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
RIZ 'ROYAL'
(Long grain)
Paquet 2 lb .43
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
PRUNES
"WASCO" moyennes
Paquet 2 lb .75
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
Beurre de Caramel
"SHIRIFF"
Cont. 15 oz .35
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
Beurre d'arachides
"RICHMELLO"
Pot 16 oz .41
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
75 avec coupon et achat de
Pantalons 'Denim'
Doublés - Pour garçons
Grandeur 7 à 12 **2.98**
Dans les grands marchés !
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec coupon et achat de
BAS DE NYLON
FILET SANS COUTURE
Paire **98¢**
Dans les grands marchés !
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec ce coupon et achat de
DEGIVREUR
et Anti-Gel "DAK"
Pour pare-brise
2 Bout. 16 oz **1.19**
Dans les grands marchés !
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec ce coupons et achat de
Papier ciré
"Cut-Rite"
100 .35
Se termine mer. 15 jan.
AU DOMINION

DÉCOUPEZ CES COUPONS de VALEUR POUR DES TIMBRES DOMINO GRATUITS EN SURPLUS !

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
PAIN BLANC
Tranché "RICHMELLO"
Pain 32 oz. .29
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
BREUVAGE
au chocolat "TODDY"
Boîte 1 lb ou 2 lb
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
CIRE LIQUIDE
à plancher "AEROWAX"
Boite 40 oz .95
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
CEREALES
"KELLOGG'S K"
Paquet 6¼ oz .37
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
FROMAGE
en tranches "DOMINO"
Paquet 16 oz .61
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
DETERGENT
Liquide "DOMINO"
Boite 32 oz .63
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
75 avec coupon et achat de
PELLES A NEIGE
Monche long en bois dur
Toutes grandeurs
Dans les grands marchés !
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec ce coupon et achat de
BOLOGNE
Cire "COORSH"
Morceau env. 2½ lb
Se termine samedi 11 jan.,
AU DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
PETITS OIGNONS
JAUNES
Sac de 10 lb
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
BOEUF A RAGOUT
1 lb ou plus
Se termine samedi 11 jan.,
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
PATATES de TABLE
LAVEES
Sac de 10 lb
Se termine mer. 15 jan
AU DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec ce coupon et achat de
'SMOKED MEAT'
"HYGRADE"
2 paquets 2 oz
Se termine samedi 11 jan.,
AU DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de
CANNEBERGES
FRAICHES
Boite 1 lb
Se termine mer. 15 jan.
au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec coupon et achat de
SAUCISSES
à la livre "HYGRADE"
2 lb ou plus
Se termine samedi 11 jan.,
au DOMINION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
TOUT EST 100% GARANTI
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 11 janvier 1964
DOMINION STORES LIMITED

DOMINION



ECHO SPORTIF

EMILE MICHAUD

MEILLEURS VOEUX . . .

L'année 1964 est déjà en marche et 1963 est chose du passé. Au début de cette nouvelle année, nous voulons offrir de bons voeux à tous les sportifs. Le sport est bien vivant chez nous et il le sera tant et aussi longtemps que chacun mettra l'épaule à la roue. Aux nombreux travailleurs à cette cause, beaucoup de courage et ne flanchez pas dans les moments difficiles. Que 1964 en soit une des plus fructueuse.

Il est de tradition d'offrir des voeux individuels et nous nous lançons à l'attaque confiant que vous les accepterez sous forme de taquinerie. Voici donc ce que nous souhaitons aux personnes suivantes :

PAT POIRIER : Ne pas regretter d'être revenu à la tête des Feuilles d'Erable car les joueurs ne sont pas des "poires" . . .

DENIS FILLION : Que tous ses joueurs deviennent des "Pros" sur la glace . . .

RAYNALD MORIN : D'être de nouveau le pilote des Tigres avec une barque remplie de bons "marins".

ROWLAND BURGESS : Pourquoi pas la présidence de la Ligue Régionale de Baseball . . .

LAURENT BOUCHER : Cumuler les fonctions de président et de trésorier des Tigres . . .

GASTON RIOUX : Tout voir, tout entendre et tout savoir pour pouvoir ouvrir une agence de renseignements . . .

CLAUDE PEARSON : Former un syndicat en ayant soin d'y grouper "vingt-cinq mille joueurs" . . .

MARC VAILLANCOURT : Que le petit vent de "nordet" ne dérange pas ses balles de golf . . .

ROBERT THERIAULT : Sortir de la "cave" pour profiter le plus possible des rayons du soleil, celui qui est dans le firmament . . .

JULES BLAIS : Que la vente de ses savons fasse beaucoup de "broue" afin de laver les insolences dont il est l'objet . . .

GILLES DAIGNEAULT : Des idées "géniales" qui n'amèneront pas de conflit dans le baseball . . .

REAL FOURNIER : A titre de "bras droit" de Claude Pearson, qu'il obtienne sa rubrique à la radio et à la TV . . .

AUX JOUEURS DES FEUILLES D'ERABLE : Chacun une boite à "lunch" et des gros "lunch" . . .

AUX ARBITRES : Des "révolvers" pour officier dans la Régionale . . .

COMMISSION DES SPORTS : Une baisse de taxe et beaucoup d'argent . . .

LEO THORAL : Obtenir sa place au "Temple de la Renommée" . . .

THEO. D'AMOURS : Que sa "sagesse" égale sa "grandeur" . . .

ALBERT DUPONT : Enfin, une équipe dans la Ligue Régionale de Baseball . . .

FRANK MORNEAU : Toujours songer que le dépôt de son équipe est de "cinq cents dollars" . . .

GILLES GAGNON : Des hockeys en métal pour plusieurs de ses joueurs . . .

AUX SKIEURS : Pas de "béquilles" d'ici la fin de la saison . . .

CLAUDE DESROSIERS : Des Jocistes pleins de vigueur et d'entrain . . .

URBAIN DIONNE : Quelques parties avec les Citadelles pour redevenir le joueur qu'il était . . .

JACQUES TREMBLAY : Des "pesées" pour retenir son bâton de hockey . . .

GASTON LEBEL : Cinq dollars par partie, cinq dollars par point et des cinq dollars en "masse" . . .

GASTON COTE : Finir premier compteur et que ses petits "à côté" lui rapportent suffisamment . . .

"PULL" LAVOIE : Une maison de pension spécialement pour les joueurs de hockey . . .

REMI LAROSE : Un Centre de Ski à lui tout seul . . .

ANDRE BISSONNETTE : De "l'assurance" pour les skieurs qui suivront des cours . . .

JEAN DESROSIERS : Lancer l'idée de "l'Indépendance" de Nazareth . . .

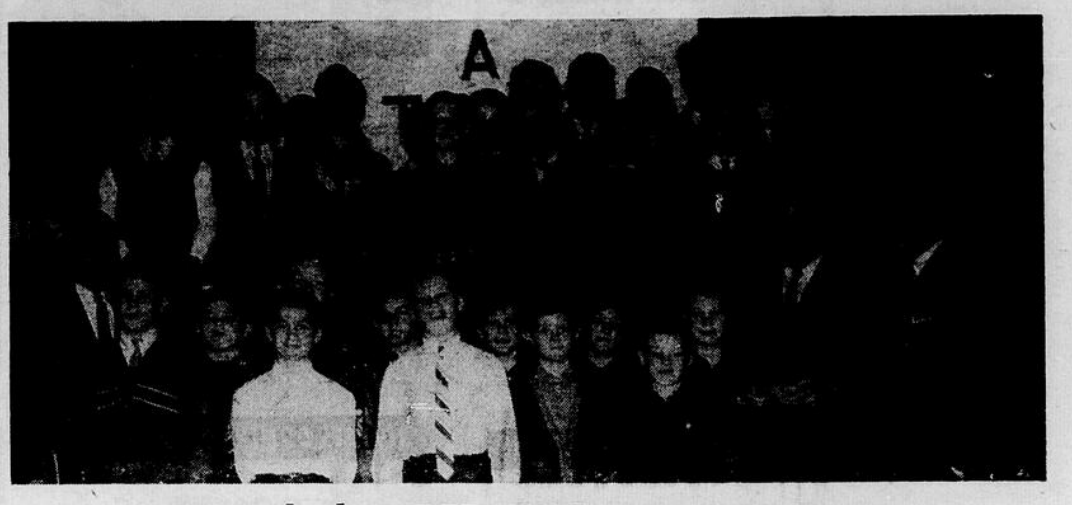
CAMILLE OUELLET : Seconder la proposition de Jacques Rousseau, arbitre en chef du district des Cantons de l'Est, qui suggère une nouvelle ligne le long de la clôture . . .

JACQUES POTVIN : Ne pas faire du "Robert Thériault" . . .

LUCIEN BOUCHARD : Chacun son métier et les vaches seront bien gardées . . .

A VOUS TOUS : Chers amis et sportifs, nous vous souhaitons une année remplie de succès tout en étant **BONNE, HEUREUSE ET SPORTIVE . . .**

Les Pee Wee de Rimouski blanchissent Ville St-Laurent



Quand des PEE WEE se rencontrent

● Ci-dessus, un groupe de joueurs Pee Wee, de Ville St-Laurent, Montréal, et de Rimouski, qui fraternisent aux Loisirs St-Germain après avoir joué une partie d'exhibition au Colisée. Les jeunes Pee Wee sont accompagnés de leurs entraîneurs. (Photo : Yolande Caron)

Les Pee Wee de Jules Blais, qui évoluaient pour la première fois devant le public cette saison, n'ont pas eu de difficulté à l'emporter par blanchissage de 8-0 contre ceux de Ville St-Laurent lors d'une joute hors concours disputée au Colisée de Rimouski, dimanche dernier.

C'était la deuxième visite de l'équipe de Ville St-Laurent dans notre localité. L'an dernier, les visiteurs l'avaient emporté par le pointage de 4-3, mais, cette année, les Pee Wee de Ville St-Laurent semblent avoir perdu de leur effectif.

Les protégés de Jules Blais ont très bien paru durant toute la rencontre qui fut disputée devant une forte assistance. Les Rimouskois ont déjà plusieurs semaines d'entrainement et Blais continuera de corriger plusieurs défauts avant de les présenter au prochain tournoi international à Québec, en février prochain.

De l'édition de 1963, les Pee Wee de Rimiuski comptent seulement quatre joueurs mais les nouveaux venus ont de l'étoffe et il est certain qu'ils connaîtront beaucoup de succès.

Avrès le Ville St-Laurent, les Castors, de Québec, viendront à Rimouski, très prochainement, pour y disputer une joute d'exhibition. L'équipe de Québec est renommée pour être assez puissante et nos jeunes auront l'occasion d'avoir un bon test.

Poistion des équipes sportives aux Loisirs St-Germain

Les différentes ligues sportives du gymnase du Centre ont repris leurs activités pour la deuxième moitié de la saison et voici les meneurs dans les différents domaines.

BALLON-PANIER SENIOR

Position des équipes

Loisirs	10
Institut de Technologie	4
Institut de Marine	4
J.O.C. Monaco	2

Meilleurs compteurs

Bob Barnes	61
Guy Collin	59
Gleason Viens	58
Florent Vézina	53
Pierre Girardin	44

BALLON-PANIER JUNIOR

Position des équipes

J.-L. Guérette	14
Centre des Loisirs	10
Talon Ltée	6
Commandos	4

Meilleurs compteurs

Denis Blanchette	109
Claude Marois	80
Pierre Girardin	72
Pierre Bourbonnais	60
Paul-Emile Delisle	17

BALLON-PANIER FEMININ

Position des équipes

Satellites	20
Spoutnicks	8
Mouskiris	0

Meilleurs compteurs

Micheline Ouellet	170
Solange Tremblay	60
Denyse Dionne	49
Lyse Portelance	36
Sylvie Gagné	22

BALLON-VOLANT FEMININ

Position des équipes

Rikis	14
Jaguars	8
Comets	6

HOMMES D'AFFAIRES

Position des équipes

Richelieu	12
Lions	10
Chevaliers de Champlain	10

A VENDRE
dans Ste-Agnès
BUNGALOW

36' x 47', fini brique américaine et pierre. Sept grandes pièces, près de l'église et de l'école. Terrain 70' x 100'. S'adresser à

6, Fiset - Tél. 723-7526



AVEC les SUBURBANITE de GOODYEAR

L'as des pneus d'hiver vous attend. Profitez de la sculpture éprouvée du Suburbanite—la force de traction qui assure des démarrages et un roulement sûrs. Vous roulerez plus longuement et plus solidement, grâce à l'ultra-robuste corde de Nylon 3-T et au nouveau composé Tufsyn du Suburbanite. Venez nous voir dès aujourd'hui.

LA VULCANISATION MODERNE LTEE

362, ST-GERMAIN — 723-7843

Essayez notre nouveau pneu réchappé à **SEMELLE D'ACIER** assurant 44% plus de traction sur la glace et dans la neige à un prix aussi bas que **$14.95.**

Ligue de HOCKEY du Bas St-Laurent

Matane demeure au premier rang

Les activités se poursuivent dans la ligue de hockey du Bas St-Laurent et à mi-cremin de la cédule régulière, le classement St-Laurent et à mi-chemin de la cédule régulière, le classement Pistoles suit de très près en deuxième place puisqu'il a 22 points. Rimouski vient en troisième avec 14 points et le Mont-Joli a 8 points en dernière place.

La lutte devient des plus intéressante et toutes les équipes du circuit s'efforcent de présenter d'intéressantes rencontres. Comme preuve, nous avons vu plusieurs joutes se terminer par des pointages nuls et dans une autre rencontre, les deux équipes n'ont pas réussi à compter. Notre circuit de hockey n'est pas parfait mais avec la bonne volonté de tous les intéressés, nous pouvons espérer voir du bon hockey d'ici la fin de la saison.

Chez les compteurs, la lutte est également contestée. Gaston Côté, des Feuilles d'Erable, est au premier rang avec 31 points. Suivent, dans l'ordre, tous des joueurs du Matane. Ce sont Raynald Tremblay, Marcel Coulombe, Yvon Tremblay, Jacques Massé et Jacques Gagné.

Au cours de la dernière semaine, plusieurs joueurs ont écopé de suspensions et dans tous les cas, elles étaient méritées. La ligue est affiliée à l'Association de Hockey Amateur, ce qui permet une meilleure protection pour les joueurs et les arbitres.

Rimouski et Tr.-Pistoles annulent

Mardi soir, au Colisée, la joute qui opposait les Feuilles d'Erable et les Lions s'est terminée par un verdict nul de 2-2 à la suite d'une poussée du Trois-Pistoles qui compta deux points dans les huit dernières minutes de jeu. La rencontre fut décousue durant presque toute la joute.

Pull Lavoie et Gaston Côté ont compté pour le Rimouski tandis que Carmin Morin et Jean-M. Larrivée obtenaient les filets du Trois-Pistoles. Drapeau et Pelletier bloquèrent chacun 24 rondelles.

Matane bat Mont-Joli

Pendant ce temps, à Mont-Joli, les Matanais l'emportèrent par le pointage de 5-3 dans une joute serrée et fort intéressante. Si le Matane avait été défait, il serait sur un pied d'égalité avec le Trois-Pistoles. Le Matane connait la vie dure depuis quelque temps et les joueurs se surveillent de très près.

Marcel Coulombe et Jacques Gagné ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec chacun deux points. Mario St-Louis fut l'autre pointeur. Pour le Mont-Joli, Rod Leclerc, Hugues Lévesque et Georges Bossé ont enregistré les buts.

Jeudi soir, Rimouski se rend à Trois-Pistoles et Mont-Joli visite Matane. Dimanche, les Matanais viennent à Rimouski et Mont-Joli se rend à Trois-Pistoles.

EN BREF...

La joute à Rimouski, mardi soir, fut interrompue pour une dizaine de minutes à la suite d'une discussion au sujet du premier point du Rimouski... Les filets du Rimouski ne sont pas règlementaires et une rondelle peut traverser entre les fils... Au cours d'une pratique, il y a quelque temps, nous en avons été témoins... Un règlement de la ligue stipule qu'il doit y avoir trois arbitres sur la glace et seulement deux étaient en service à Rimouski, mardi.

La direction de la ligue aurait dû établir un règlement en ce qui concerne la couleur des uniformes...

Mardi, les Feuilles d'Erable faisaient réellement pitié dans leurs gilets car il y en avait de toutes sortes...

Très bien, le nouveau costume des Lions...

Le jeu rude est toujours en vigueur dans la ligue...

Florent Proulx fut victime d'un coup de bâton à Matane, dimanche dernier, et il s'en est tiré avec plusieurs points de suture...

Denis Fillion n'est pas très rapide sur patins mais il a beaucoup d'expérience et ses joueurs en profitent...

Gaston Lebel est guéri d'une blessure et retrouve graduellement sa forme...

E. M.

Tournoi de la dinde au curling de PRICE



● En fin de semaine dernière, le Club de Curling de Price présentait son tournoi annuel de la dinde.

L'équipe gagnante était composée du skip Gérard Lévesque, de Price; M. Fernand Lamontagne, Mlle Rita Chamberland et M. Jean-Noël Deschênes.

L'équipe du skip Raymond Guérin perdit le tournoi de la dinde mais fut gagnante des "jambons". L'équipe se composait de Mme Hector Roy, de Price; Mlle Ghislaine Beaulieu et M. Jean-Guy Fortin, de Mont-Joli.

Soldats à un concours de SKI

Les équipes de ski de l'Armée canadienne défendront les trophées qu'elles ont gagnés l'an passé en Europe aux concours de championnats de l'Association de ski de l'Armée britannique qui se dérouleront, en janvier et en février, à Saint-Moritz (Suisse), et à Sonthofen (Allemagne). On s'y disputera la coupe du **Irish Guards** pour les épreuves alpines et la coupe **Sandhurst** pour les épreuves de slalom.

Au nombre des concurrents pour les épreuves alpines, tous membres du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, de Valcartier, se trouve le caporal Jean-C. Marquis, de Rimouski.

Nombreux skieurs au Mont-Blanc

La saison de ski est en marche au Mont-Blanc quoiqu'elle ait débuté avec quelques semaines de retard sur l'an dernier. Les conditions ne sont pas encore excellentes mais toutes les pentes sont ouvertes aux skieurs. Le télé-ski et le monte-pente sont en opération et les débutants tout comme les vétérans peuvent skier.

Les cartes de saison et les cartes de membres sont en vente et les skieurs feraient bien de profiter de cette offre puisqu'ils économisent de l'argent. Les directeurs du centre de ski font la vente de ces cartes.

Cette année, les nouveaux adeptes du ski sont nombreux et tous ceux qui désirent prendre des leçons ont à leur disposition des instructeurs sous la direction de Rémi Larose. Cette semaine, le centre de ski est ouvert tous les jours et, dès la semaine prochaine, les skieurs pourront faire du ski le soir sous les réflecteurs.

Avec une bonne tempête de neige, les conditions de ski au Mont-Blanc seront excellentes et tous pourront s'en donner à coeur joie au grand air.

Aigles et Tigres en tête

Dans la ligue de hockey de l'OTJ, de Nazareth, dimanche, les Aigles et les Etoiles ont joué un programme double.

Dans la première rencontre, les deux équipes se sont livré un match nul de 4 à 4.

Jacques Bouillon avec 2 buts et 1 aide fut le meilleur pour les Etoiles de Paul-Emile Sirois.

Pour les Aigles, Jules Savard s'est révélé le grand maître de son équipe en récoltant 1 filet et 3 assistances.

Deux buts marqués dans la troisième période par les Aigles ont permis aux protégés de Germain Chénard de vaincre les Etoiles au compte de 3 à 1.

Jules Savard s'est encore signalé pour les gagnants et réussisant 1 but et 1 aide.

Le seul but des perdants fut réussi par Jacques Bouillon sur un lancer de punition accordé par l'arbitre Richard Parent.

CLASSEMENT

Aigles	10
Tigres	10

NOUS LIQUIDONS

TOUTE NOTRE MARCHANDISE

au rayon du skieur

PROFITEZ DE

formidables escomptes

LEO LEVESQUE ENR.

168, St-Germain. - Tél.: 723-2452

DECES

(suite de la page 12)

partie du Régiment des Fusiliers du St-Laurent. Par la suite, il a fait sa marque dans l'hôtellerie, ayant été gérant durant plusieurs années à l'hôtel Commercial, de Mont-Joli, de l'hôtel Sept-Iles et Port-Cartier.

Il laisse dans le deuil, outre son père, ses soeurs Stella et Yvonne, de Mont-Joli; Jeannette (Mme Bernard Burtaire), de Paris, France; son beau-frère Bernard Burtaire, son neveu Michel et sa nièce Martine.

Ses funérailles ont eu lieu le 28 décembre. Son service a été chanté par son cousin, M. l'abbé Charles Morin, du Séminaire de Rimouski, assisté de M. l'abbé Aldéric Anctil, cousin du défunt, curé de St-Narcisse, et du Père Deschênes, o.m.i., agissant comme diacre et sous-diacre.

La levée du corps a été faite par le Père Joseph Lapierre curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, de Mont-Joli.

La croix était portée par M. Julien Bouchard et le cercueil par le major Jacques Côté, le lieutenant Albert Levasseur, le capitaine François Morissette, MM. Jos. Sévigny, Adéodat Fournier et Charles Boutin.

Un fort contingent d'anciens combattants est allé rendre un dernier hommage à ce compagnon d'armes. La dernière sonnerie aux morts a été exécutée par M. Claude Bélisle, puis, le réveil.

Un imposant cortège de parents et d'amis l'ont accompagné à sa dernière demeure. Parmi eux on remarquait le lt-colonel Jean Pineault, de Québec; le colonel Jos. Pineault, de Mont-Joli, et Mme Pineault; M. et Mme Jean-Louis Pineault, M. l'abbé Léopold Beaulieu, des Boules; Mmes Nil Thibault et Philippe Rioux, M. Benoît Thibault, M. et Mme Charles-Eugène Jean, de Mont-Joli; Mlle Blanche Anctil, de St-Narcisse; Gustave Gagnon, de St-Ulric; Mlle Elisabeth Gamache, de Québec; Mmes Georgette Barclay, Armand Tardif, Rosaire Dumoulin, M. Ian Barclay, de Rimouski; Mlle Jeanne d'Arc Perreault, de Montréal; M. Georges Perreault, Mlle Cécile Perreault, Mlle Gilberte Roy, de Mont-Joli; M. et Mme Léon Dancause, M. et Mme Victor Pineault, Mme Irénée Lévesque, M. et Mme Gaétan Pineault, Mlle Suzette Lévesque, M. Charles-Auguste Gagnon, M. Eddy Blanchet, M. H. Harvey et bien d'autres.

A LOUER

Bureaux modernes

dans édifice à l'épreuve du feu dans le centre des affaires. Endroit idéal pour médecins.

S'adresser :

Tél.: 723-6955



MIAMI

LANGLOIS MOTEL

MIAMI (FLORIDE)

821 N. W. 37e AVE., Miami 35 — Tél. NEwton 4-3132

Le Multi-million "Central Shopping Plaza", opposé au Langlois Motel.

44 MOTELS

- Avec chambre de bains en tuile et cuisinette, "Suites et chambres qui communiquent" pouvant accommoder 2 à 6 personnes.
- 100% motels avec air climatisé et télévision, radios.
- Lessiveuses et sécheuses automatiques.
- Magnifique piscine en tuile.
- Tables de ping-pong, de pool et billards.
- Dancing-Patio
- Shuffle-board.
- Divertissements organisés, Cabarets de nuit, Excursions en bateaux, Pêche, etc.

LOCATION

5 minutes de l'aéroport. Taxi — $1.35

10 minutes du centre des affaires — Autobus.

10 minutes de la fameuse piste de course de chevaux "HI-LEAH".

15 minutes de la magnifique plage de Miami.

Le "Flagler Dog Track", coins 7e Rue et 37e Ave., N. W.

Aux amateurs de Golf "Le Jeune Country Club"

Green Fee $2.50 — 37e Ave — 17e Rue N. W.

Ecrivez pour réservation et brochures. Découpez et gardez cette annonce.

LANGLOIS VILLAS $25.00 à la sem.
LANGLOIS CABANAS $35. 1 personne

Les Prévoyants du BSL se classent premiers



● Chez les Prévoyant du Canada, assureurs-vie, accidents et maladie, un concours avait été lancé aux 18 divisions, tant du Québec que de l'Ontario. La division de Rimouski s'est classée première en se méritant la coupe du Président. Le trophée lui fut remis au cours d'un dîner du président et de l'exécutif de la compagnie, donné en l'honneur des méritants, le gérant M. Philadelphe Hudon, et les principaux agents de la division de Rimouski.

Sur la photo apparaissent, dans l'ordre habituel : M. Aimé Déry, vice-président; M. Philadelphe Hudon, gérant de division; M. Gérard White, président; M. Tancrède Sicard, directeur des agences, et les agents : MM. Lionel Lavoie, de Notre-Dame du Sacré-Coeur; Lauréat Dion, de Baie-des-Sables; Roméo Voyer, de Matane; Réginald Castonguay, de Matane; Léo Landry, de St-Eleuthère; Gaston Mainville, de Cap-Chat; Romuald Fortin, de Price.

Cour Supérieure

CANADA
Province de Québec
District de Rimouski

GERARD LEGARE,
employé du Gouvernement du Canada, domicilié et résidant au No 99 est, Grande-Allée, Cité et district de Québec, province de Québec, et

JOSEPH COLLIN,
rentier, de l'endroit appelé Cité de Rimouski, district de Rimouski, province de Québec,

Requérants.

— et —

DEROME ASSELIN,
avocat, de la ville de Rimouski, district de Rimouski, province de Québec, es-qualité officier rapporteur,

Mis en cause.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que les requérants ci-dessus mentionnés s'adresseront à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure de la Province de Québec siégeant à Rimouski pour le district de Rimouski le 24 janvier 1964 à 10 heures A.M. pour obtenir une ordonnance en conformité de l'article 63 (12) (13) de la Loi 8-9 Elisabeth II, chapitre 39.

Rimouski, ce 3 janvier 1964.

Chs-Alphonse Beaulieu, C.R.,
Procureur des requérants.

DECES DE M. EMILIEN ALAIN



M. Emilien Alain, lettreur, de St-Robert-Bellarmin, (Rimouski), est décédé subitement à son travail, le 3 janvier, à l'âge de 61 ans. Il était l'époux de dame Marie-Louise Bernier qui lui survit, de même que deux fils et deux filles.

Originaire de Carleton, le défunt habitait Rimouski depuis plusieurs années. Il était aussi gardien à la salle des Loisirs de St-Robert.

GAGNANTE D'UN SKI-DOO

Le tirage d'un ski-mobile offert par l'Ambulance St-Jean a favorisé Mlle Cécile Poirier, de 74 Ste-Marie, Rimouski, qui détenait le numéro 1676.

COURS DE LA CSN

Les cours d'éducation populaire de la CSN reprendront mardi, le 14 janvier, à 8 h. p. m., à l'édifice des Syndicats, 66 rue Ste-Marie, à Rimouski. Le cours sera donné par Me Ronaldo Raboin sur les contrats de ventes à tempérament.

L'entrée est libre pour tous.

AVIS

AVIS public est par les présentes donné que la CITE DE RIMOUSKI s'adressera à la Législature de la province de Québec à sa présente ou à sa prochaine session pour la présentation d'un projet de loi aux fins de valider les titres de la Cité de Rimouski sur le lot No 56 de la subdivision officielle du lot No 548 au cadastre officiel de la paroisse St-Germain de Rimouski et pour que soit validée en même temps toute entente qui a pu être faite ou qui pourra être faite entre la Cité de Rimouski et le ou les propriétaires riverains ou leurs ayants-droit pour chaque parcelle dudit lot 56 de la subdivision officielle du lot No 548 au cadastre officiel de la paroisse St-Germain de Rimouski actuellement subdivisé et qui pourra dans l'avenir être subdivisé suivant la loi.

Rimouski, ce 7 janvier 1964.
Chs-Alphonse Beaulieu, C.R.,
Procureur de la pétitionnaire.

Cour Supérieure

CANADA
Province de Québec
District de Rimouski
No 21,698

DAME BLANCHE PARADIS-ST-LAURENT, épouse judiciairement séparée de biens de LEOPOLD ST-LAURENT, ci-devant marchand, à Amqui, district de Rimouski,

Demanderesse
Opposante en sous-ordre
vs

LEOPOLD ST-LAURENT, ci-devant marchand, d'Amqui, district de Rimouski, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur et
Créancier-produisant

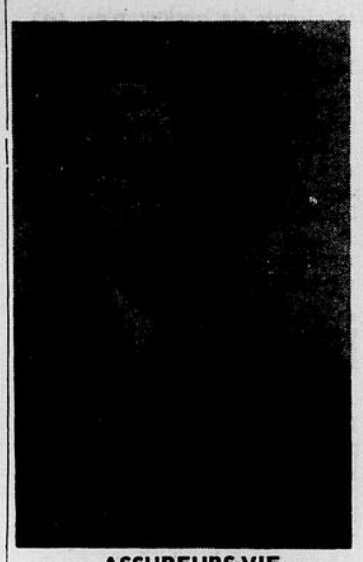
ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur-créancier-produisant de comparaître dans un mois à compter de la dernière insertion du présent avis.

Rimouski, 30 décembre 1963.
Gendreau & Beaulieu,
Procs de la demanderesse,
Opposante en sous-ordre.

Cours de couture du CED Ste-Agnès

Des cours de couture du ministère de la Jeunesst, sous les auspices du Cercle d'Economie Domestique, auront lieu à la salle Ste-Agnès (sous-sol de l'église paroissiale). Seules les personnes membres et ayant leur carte seront admises, cette année, à ces cours. L'inscription aura lieu le lundi 13 janvier, à 8 heures, et le lendemain, 14 janvier.



ASSUREURS-VIE

● **M. Jean-Marie Gagnon, de Causapscal, qui a été élu, récemment, président de l'Ass. des Assureurs-Vie du Bas St-Laurent.**

INJONCTION CONTRE LA CITE DE MONTREAL

Par jugement de l'honorable juge André Demers, de la Cour Supérieure de Montréal, une injonction a été accordée à la Corporation des Arpenteurs-Géomètres de la Province de Québec enjoignant à la Cité de Montréal et à Photographic Surveys (Que) Ltd. de cesser immédiatement l'exécution d'un contrat confié à Photographic Surveys (Que) Ltd. par la Cité de Montréal et par lequel Photographic Surveys (Que) Ltd. s'engageait à exécuter des levées de plans topographiques.

La requête de la Corporation des Arpenteurs-Géomètres allègue entre autre que malgré sa mise en demeure à la Cité de Montréal et à Photographic Surveys (Que) Ltd., ces dernières avaient quand même signé un contrat le 6 décembre 1963 par lequel Photographic Surveys (Que) Ltd., pour un prix de $15,084.48 se voyait confier des opérations d'arpentage et ce, alors que cette compagnie n'était pas membre de la Corporation des Arpenteurs-Géomètres de la Province de Québec.

Cette injonction était en vigueur jusqu'au 7 janvier 1964 à quatre heures de l'après-midi.

La Corporation des Arpenteurs-Géomètres est représentée par Mes Beauchemin, Valiquette et Bélisle et par M. le Bâtonnier Alfred Tourigny, C.R., qui agissait comme avocat conseil.

Association

Armée, Marine, Aviation

UNITE 296 - RIMOUSKI

Activités

LUNDI : CRIBBAGE - BRIDGE
MERCREDI : SOIREE BON VIEUX TEMPS
SAMEDI : SOIREE POPULAIRE avec orchestre.
"LES GARÇONS DU RYTHME"

Organiste invité tous les samedi

N.B. — A l'avenir, le local ouvrira à 4.45 h. p.m. et restera ouvert jusqu'à la fermeture.

Avis de vente par soumissions

Dans l'affaire de la faillite de :
THIBO AUTO & SPORT INC.
Station de Service B.P.
Mont-Joli, Qué.

Des soumissions pour l'achat de l'actif ci-dessous, en lots séparément, seront reçues par les soussignés, d'ici vendredi, le 17 janvier 1964, à 11 heures a.m., à savoir :

LOT A :	1 immeuble (garage) station service B.P. (sujet à hypothèques)	35,000.00
LOT B :	Pièces automobile Morris	3,542.80
LOT C :	Pièces automobile Rambler	4,138.76
LOT D :	Pièces électriques	393.11
LOT E :	Equipement de garage	8,000.00

CONDITIONS : COMPTANT. Un dépôt de 20% par chèque accepté ou en argent devra accompagner chacune des soumissions. La plus haute ni aucune des soumissions ne devant être nécessairement acceptée.

La place d'affaires sera ouverte pour inspection samedi le 11 janvier 1964, de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

La taxe de vente provinciale et les frais de mutation de propriété seront à la charge des acquéreurs.

Pour autres informations, s'adresser au bureau des syndics soussignés.

Daté à Montréal, le 3 janvier 1964.

J.-ALEXANDRE DANSEREAU
& ROBERT CARRIERE,
SYNDICS

bureau de :
DANSEREAU & CARRIERE, syndics,
265 ouest, rue Craig, ch. 410,
Montréal, Qué. UN 1-9214

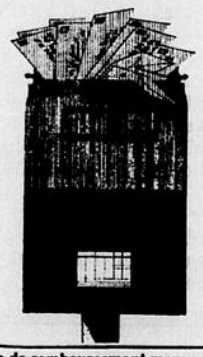
A VENDRE

Restaurant licencié
A RIMOUSKI

Pour informations
__ TEL. : 723-7876 __

Payez vite tous vos comptes

à l'aide d'un prêt spécial HFC



Avez-vous plus de comptes que vous n'en pouvez régler? Réunissez-les et adressez-vous à HFC afin d'obtenir l'argent pour les payer tous d'un seul coup. Vous pourrez alors déposer vos problèmes dans la boîte à lettres et rembourser HFC commodément. Consultez Household immédiatement. Empruntez en toute confiance.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
$100	$....	$.....	$ 6.12	$ 9.46
550	.....	23.73	32.86	51.24
750	.....	31.65	44.13	69.21
1000	.....	41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.46
2500	95.12	107.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'ASSURANCE-VIE SUR LES PRÊTS, AUX TAUX RÉDUITS DE GROUPE.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

L. Turcotte, gérant
52 Avenue de la Cathedrale **Téléphone RA 3-6585**
RIMOUSKI

Message de la Chambre de Commerce du Bas St-Laurent

En 1964, forcer le progrès à s'installer dans la région par la décentralisation industrielle

Nos Chambres de Commerce sont bien connues par leur action qui vise à améliorer les conditions de vie dans tous les secteurs de l'activité humaine. Toutefois, en ce début de l'année 1964, on me permettra de limiter mes voeux à un seul objectif prioritaire, celui de notre économie régionale.

Je souhait donc qu'en 1964 le progrès s'installe chez nous, même si nous devons le forcer à s'y installer et cela particulièrement par la décentralisation industrielle. Si matériel que paraisse cet objectif, nous y voyons un souci humanitaire. Tous nos efforts doivent tendre à assurer la sécurité et le bonheur de nos familles par le travail.

Le Bas St-Laurent ne doit pas vivre en marge des régions dynamiques de la province. L'équilibre doit s'établir au Québec par la création de pôles d'attraction dans des régions comme la nôtre. Nous souhaitons donc que disparaisse ce mythe qui veut que les entreprises ne prospèrent que dans les grands centres.

Nous entendons, en 1964, (j'entends les 9 Chambres de Commerce de la région) inciter le gouvernement provincial à prendre des mesures énergiques pour inviter les industriels à s'établir chez nous. Nous poursuivrons aussi nos efforts pour que le complexe sidérurgique s'établisse dans l'Est du Québec, si la chose est possible.

Nous souhaitons aussi qu'une attitude plus favorable à l'industrialisation se crée chez nous, que nous changions notre mentalité de commerçants et de bourgeois en une mentalité d'industriels. Les petites entreprises sont à notre portée; créons-les par l'alliance de nos capitaux et de nos bras.

Je souhaite plein succès à tous les membres de nos Chambres de Commerce de St-Fabien, Bic, Rimouski, Mont-Joli, Sayabec, Amqui, Lac-au-Saumon, Causapscal, Matane. Je sais que tous font preuve d'audace et d'initiative pour créer chez nous un climat favorable au progrès économique. Je souhaite que tous les éléments actifs de la population concentrent leurs efforts, les joignent aux nôtres, pour accroître le bonheur de vivre dans une région que nous aimons.

Jean-Paul LEGARE,
prés., Ch. de Commerce du Bas St-Laurent

St-Fabien

Baptêmes

17 novembre, J.-Jean-Paul-Laval, enfant de M. et Mme Léo Bérubé (Yvette Boulanger), né à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 7 novembre. Parrain et marraine, M. Jean-Paul Gagnon et Marielle Bérubé, soeur de l'enfant et épouse du parrain.

12 décembre, M.-Pierrette-Martine, enfant de M. et Mme Benoît Roy (Jeannine Turcotte), née à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 22 novembre. Parrain, M. Pierre-André St-Pierre; marraine, Rolande Roy, du Bic, oncle et tante de l'enfant.

25 décembre, J.-Luc-Denis, enfant de M. et Mme Réal Lagacé (Jeannine Michaud), né à l'hôpital de Rimouski, le 20 décembre. Parrain et marraine, M. Jean-Luc Michaud et Mlle Jovette Lagacé, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le 23 novembre était inhumé M. Joseph Bellavance, époux d'Adélia Desjardins, décédé à 81 ans, le 20 du même mois.

REPRESENTANT DES VENTES

Une importante et progressive maison industrielle de renommée nationale recherche un jeune homme sérieux, ambitieux, intéressé à la vente et à la promotion, pour visiter les grossistes et détaillants du Bas du Fleuve.
Le candidat, de 24 à 29 ans, devra être bon bilingue et détenir au moins un certificat d'Ecole Supérieure. Il devra définitivement considérer se faire une carrière dans la vente.

En échange de ces qualifications, nous donnerons un bon salaire pour débuter, toutes dépenses payées, automobile fournie, plus bénéfices, tels que fonds de pension, assurance-maladie et hospitalisation, assurance-vie, etc. Notre programme de stimulation très complet est de nature à faciliter un avancement rapide.

Répondre donnant tous renseignements possibles concernant degré d'instruction, description des positions que vous avez occupées, et salaire actuel. Les réponses seront gardées confidentielles.

Adressez à :

SURINTENDANT DES VENTES
Case Postale 1847
QUEBEC 2, P. Qué.

MICHAUD AUTOMOBILES INC.

AUTOS USAGÉES DE QUALITÉ

Merci très sincèrement à tous nos acheteurs de voitures d'occasion pour l'encouragement continu durant l'année écoulée. A tous points de vue, ce fut une année record. En témoignage d'appréciation, nous continuerons à vous offrir toujours ce qu'il y a de mieux en fait de véhicules d'occasion remis à neuf, au plus bas prix possible, selon des conditions de financement les plus avantageuses, adaptées à votre budget.

A ce temps-ci, voici quelques modèles soumis à votre attention :

RENAULT 1963, sedan, 4 portes, bleu	$1,395.00
FORD 1963, 4 portes, sedan, V8, automatique, beige	$2,395.00
VALIANT 1962, 2 portes, blanc : (la voiture compacte qui se vend le plus au Canada)	$1,595.00
CHRYSLER 1962, 4 portes, sedan, tout équipé, blanc	$2,795.00
CHRYSLER 1961, 4 portes, sedan, accessoires compris, brun	$2,145.00
VOLKSWAGEN 1960, coach noir	$ 845.00
DESOTO 1959, 4 portes, sedan, bien équipé, rouge	$1,495.00
DODGE 1959, 4 portes sedan, rouge-blanc	$1,195.00
CHRYSLER 1958, 4 portes sedan, noir	$ 995.00
CHEVROLET 1958, 4 portes sedan, brun	$ 945.00
PLYMOUTH 1958, 4 portes sedan, V8, rouge	$1,045.00
DODGE 1956, 4 portes sedan, V8, gris	$ 595.00
CHEVROLET 1956, 4 portes sedan, bleu	$ 595.00

Pour un marché dont vous serez toujours satisfait, n'hésitez pas à faire confiance à "votre vendeur" **MICHAUD AUTOMOBILES INC.**, lequel est à votre service depuis un demi-siècle, où l'honnêteté prime avant toute autre considération. **SERVICE - QUALITE - HONNETETE !**

MICHAUD AUTOMOBILES Inc.

58, RUE DE L'EVECHE — RIMOUSKI, Qué.
TEL. : 723-2236

CHRYSLER — PLYMOUTH
VALIANT — FARGO

POUR VOUS SERVIR :
MAURICE MICHAUD : 723-8146 (le soir)
PHILIPPE PROULX : 723-3018 (le soir)

Au Québec, la -kébec...



une nouvelle bière douce... ...à la saveur unique

Une saveur unique, au goût du Québec moderne. Plus de mille sondages l'attestent. Essayez-la : vous serez d'accord.

COMMANDEZ VOTRE KÉBEC AUJOURD'HUI MÊME!

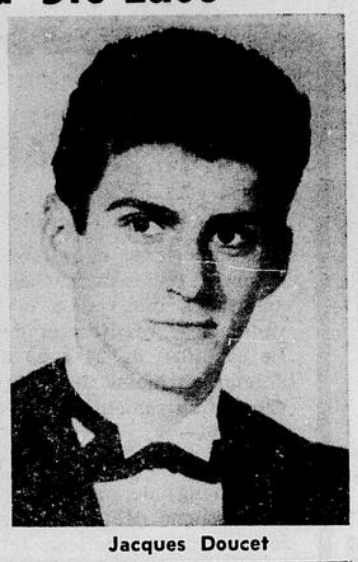


Quatre victimes d'une collision à Ste-Luce

Quatre morts et une personne blessée gravement, voilà le bila n d'une tragédie de la route survenue le 28 décembre dernier, à 11.07 p.m.. à Ste-Luce.



Clémence Lavoie



Jacques Doucet

Les morts sont : Clémence Lavoie, 18 ans, secrétaire à l'hôpital de Rimouski, fille de M. et Mme Jacob Lavoie, de St-Narcisse; Jacques Doucet, 21 ans, technicien, de Toronto, fils de M. et Mme Lionel Doucet, de



Monette Chouinard

Rimouski; Monette Chouinard, 17 ans, coiffeuse, fille de Mme Noémie Chouinard, de Rimouski.

Leur compagnon dans la même voiture est blessé gravement et est hospitalisé à Rimouski; il s'agit de Charles Michaud, 20 ans, fils de M. et Mme Charles Michaud, de Rimouski.

Le seul occupant de l'autre voiture, qui conduisait son véhicule, a aussi trouvé la mort quand sa voiture heurta celle conduite par Jacques Doucet; il s'agit de M. Louis-Philippe Roy, 32 ans, époux d'Alexandrine Imbault, d'Amqui. Il était le père de trois enfants : Louiselle, 7 ans; Marie-Claire, 5 ans, et Michel, 5 mois. Il est le fils de Mme Hormisdas Roy, en seconde noce Mme Joseph Michaud, d'Amqui.

Trois frères tués dans des accidents à Ste-Luce, en 1963

Par une tragique coïncidence, deux des frères de M. Roy ont trouvé la mort aussi à Ste-Luce dans un accident routier, le 29 août dernier; il s'agissait de Benoît, 28 ans, et Léo, 20 ans.

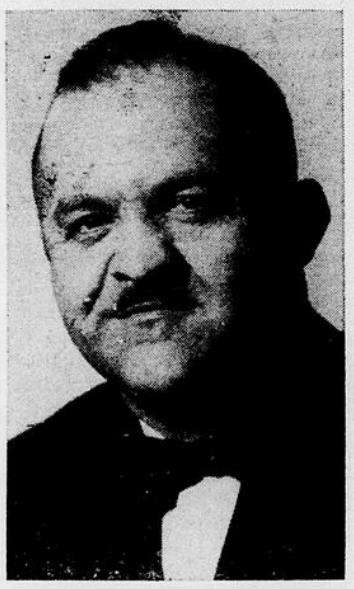


Louis-Philippe Roy

Il ne reste qu'un frère des accidentés, Jean-Baptiste, 24 ans, qui a échappé à la mort très probablement puisqu'il devait faire le voyage avec son frère qui se rendait chercher des passagers à Ste-Luce. M. Roy laisse aussi une soeur demeurant à Rimouski, Mme Antonio Charest (Cécile); Mme Jean-Florian St-Laurent (Alice), de Luceville; Mme Clément Blanchet (Marie-Anna), de St-Vianney.

L'enquête concernant ce fatal accident est retardée en attendant le rétablissement de l'accidenté Charles Michaud.

Décès de M. Gérard Pineault



DE MONT-JOLI

Un citoyen avantageusement connu dans toute la région, le capitaine Gérard "Bob" Pineault, de Mont-Joli, est décédé subitement, le 26 décembre 1963, à l'âge de 51 ans et 8 mois. Il était le fils de M. Raoul Pineault et de Rose Boucher, décédée.

Le capitaine Pineault a fait ses études au collège de Lévis et à l'université d'Ottawa. Durant la guerre 1939-45, il a fait

(Suite à la page 9)

VENTE DE Chaussures



SOULIERS DE TOILETTE
SOULIERS SPORT
SOULIERS D'ENFANTS
BOTTILLONS
BOTTES COSAQUES

Cette vente spéciale débutera jeudi, 9 janvier

Verreault
Service... Qualité

MONUMENTS



GRANIT et MARBRE
Louis-Georges Rousseau
ATELIER :
400 St-Germain Tél. 723-2678
RESIDENCE :
803 St-Germain Tél. 723-6138
RIMOUSKI, P. Q.

AUBAINE
325
TIMBRES
SUPPLEMENTAIRES CETTE SEMAINE

GEM
"Roi des bas Prix"

ACCUMULEZ VOS
TIMBRES
GOLD STAR
Découpez vos coupons dans le Soleil ou L'Action.

BOEUF DE L'OUEST
RONDE
Tranchée et désossée
Lb .79

FOIE
DE VEAU
Délicieux
Lb .99

BACON
Tranché sans couenne "SWIFT PREMIUM"
Paquet .59

PATATES
Première qualité
Sac de 50 lb. .99

TOMATES
FRAICHES
2 lb .29

CONCOMBRES
DE FLORIDE
3 pour .29

JUS TOMATES
"HEINZ"
6 boîtes 20 oz. .95

CAFE
INSTANT "MONACO"
Pot de 5 oz. .49

En plus de bien d'autres spéciaux !

ROI DES BAS PRIX
LOUIS AMIOT ENR.
BIERE ET PORTER
28, rue Lavoie - Tél. 723-3361

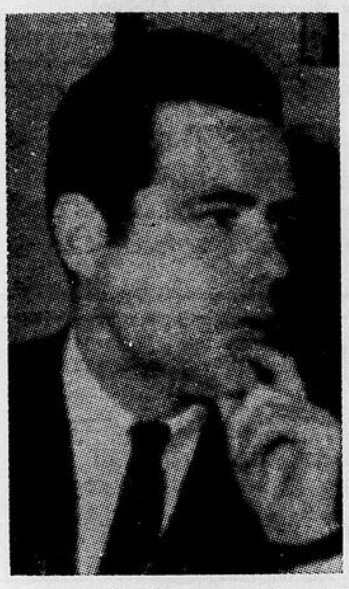
Pour vos ANNONCES
Signalez 723-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Pour NOUVELLES
SIGNALEZ
723-6528 ou 723-8818

"J'ai toujours été convaincu de la culpabilité de COFFIN"

Une enquête, oui. Mais sur les enquêtes de Jacques Hébert



Dans le "Nouveau Samedi" du 14 décembre, M. Claude Blanchard, de Montréal, exprime l'opinion que Wilbert Coffin, prospecteur gaspésien, était le véritable coupable du meurtre de trois chasseurs américains. On sait que son père, le juge G.-E. Blanchard, de Rimouski, était assistant-procureur de la Couronne du district de Gaspé lors du procès de Coffin qui fut condamné et pendu le 10 février 1956.

Claude Blanchard réfute plusieurs preuves contenues dans le livre de Jacques Hébert qui s'intitule "J'accuse les assassins de Coffin" et dans lequel Hébert tente de prouver l'innocence de Coffin.

Selon Claude Blanchard, Jacques Hébert construit son exposé sur des preuves gratuites. Il imagine facilement la complicité des juges, des avocats, des jurés, du premier ministre et du procureur général du temps. A lire le volume de Jacques Hébert on croirait que ce dernier croit encore aux films de cow-boys, dit Claude Blanchard.

Probablement que Jacques Hébert lui-même croit que Coffin est coupable mais comment, pour lui, résister à la tentation de publier un ouvrage dont la publicité est déjà toute faite, dit M. Blanchard.

Voici quelques passages de la déclaration de Claude Blanchard publiée dans le "Nouveau Samedi".

"Cherche à qui le crime profite ! Si on appliquait rigoureusement ce vieil adage policier à l'affaire Coffin, Jacques Hébert deviendrait certainement un suspect de première main. Car sa persistance à patauger dans les à-côtés de ce procès célèbre frise l'indécence et son zèle à rendre plus boueuse une eau qui avait déjà été limpide pour une grande majorité de ses concitoyens laissent supposer autre chose qu'un sain désir de voir la justice éclater au grand jour.

"Personnellement, j'ai toujours été convaincu de la culpabilité de Coffin. Le bureau de mon père, alors substitut du procureur général pour le district de Gaspé, communiquait avec notre maison familiale et les policiers connaissaient aussi bien les airs du salon que du cabinet de travail. Sans pour autant être dans le secret des dieux, nous étions tenus au courant de toutes les enquêtes policières de quelque importance qui pouvaient avoir cours dans le district.

Et mon père, probablement avec le dessein secret de nous intéresser à sa profession, ne manquait pas à l'occasion de nous expliquer les problèmes juridiques qui surgissaient constamment durant les procès où il représentait la Couronne.

Le procès de Wilbert Coffin, accusé du meurtre de trois chasseurs américains, ne fit pas exception à la règle et pour cause. Une publicité mondiale avait précédé l'ouverture du procès et deux des plus grands criminalistes de l'époque, Noël Dorion et Paul Miquelon, occupaient le banc de la Courone en même temps que mon père. Tous les jours, nous faisions en automobile les 25 milles qui nous séparaient de Percé et nous prenions place dans les tout premiers sièges de la salle d'audience.

UNE CERTITUDE ABSOLUE

C'est ainsi que, peu à peu, tant au cours de l'enquête policière, de l'enquête du coroner, de l'enquête préliminaire que du procès lui-même, je vins à connaître presque toutes les facettes de l'affaire. Au début, on savait seulement que Coffin avait été le dernier à voir les trois chasseurs vivants. Puis on s'est aperçu que vers la date présumée de l'assassinat, il avait quitté Gaspé pour Montréal en dépensant sur son trajet plus de $600.00. On retrouva enfin chez sa concubine de Montréal plusieurs des effets personnels des Américains.

Petit à petit, je vis le doute prudent des avocats et policiers attachés à l'enquête se muer en certitude absolue et sincère. Tous les indices, toutes les pistes ne pointaient qu'un seul homme : Wilbert Coffin.

A un certain moment, des rumeurs et les déclarations de Coffin lui-même ont pu laisser croire que d'autres que lui avaient pu voir les victimes après lui. Les vérifications que firent les policiers démontrèrent davantage la culpabilité de l'inculpé qui était toujours détenn comme témoin important.

Moralement convaincus de cette culpabilité, le devoir des procureurs de la Couronne devenait évident, dicté par l'éthique de leur profession.

UN NOUVEAU JUSTICIER

Le contexte politique du temps pouvait expliquer sinon excuser "Coffin était innocent". Les adversaires de Duplessis faisaient flèche de tout bois. Le livre de Jacques Hébert n'était qu'un caillou de plus dans la mare aux grenouilles.

"J'accuse les assassins de Coffin" arrive en trop. La mauvaise foi de l'auteur est évidente. Il ne fait que répéter, pour la majeure partie, ce qu'il avait déjà dit dans son ouvrage précédent mais sous un titre différent. Il est donc inutile, du moins pour le public. Mais pour un Jacques Hébert à l'assaut des institutions c'est un obstacle mineur. Quelques grands noms traînés dans la fange, la promesse de révélations nouvelles, comme si la mémoire des témoins se serait rafraîchie après dix ans et voilà ! un nouveau justicier est né. Si ce n'est un nouvel exploiteur de la naïveté du public.

Indécence dans les buts. Malhonnêteté dans les moyens aussi. Il fait grief à des hommes consciencieux d'avoir accompli ce qu'ils considéraient être leurs devoir, au mieux de leur connaissance et de leurs capacités.

Des dizaines de criminels ont été condamnés à mort sur la foi de preuves et de témoignages beaucoup moins forts que ceux qui ont conduit Coffin à l'échafaud. Un esprit le moindrement imaginatif pourrait bâtir à la décharge de plusieurs pendus des hypothèses tout aussi valables que celle de Jacques Hébert. Et ce ne serait pas difficile. On a aussi passé la corde au cou de nombreux meurtriers sans que ceux-ci aient pu témoigner à leur procès et sans qu'ils aient pu embrasser leur mère et marier leur concubine avant de mourir. Jamais on en a entendu parler. Jamais on ne leur a consacré de livres. Probablement parce que l'entreprise n'aurait pas été rentable.

Une enquête, oui. Mais sur les enquêtes de Jacques Hébert."



● Cette photo a été prise au cours de l'enquête de l'affaire Coffin à la suite du meurtre de trois chasseurs américains. On reconnaît, de g. à d. : le capitaine J.-Alphonse Matte, Me G.-E. Blanchard et le Dr Lionel Rioux, coroner du district.

Claude Blanchard

"COFFIN était un gentleman, humain et très charitable"

"A mon avis, il était incapable de tuer"

dit l'un de ses amis, M. Marcel D'Anjou de La Petite Auberge, de Rimouski

A mon avis, Wilbert Coffin n'est pas coupable du meurtre des trois chasseurs américains, il ne peut être un assassin, il était incapable de tuer. Voilà ce qu'a déclaré à notre reporter, M. Marcel D'Anjou, de la "Petite Auberge", à Rimouski, qui a bien connu le prospecteur gaspésien Wilbert Coffin.

J'ai connu Wilbert Coffin de 1946 à 1951, à Val d'Or où il a été cuisinier et prospecteur. C'était un "gentleman", dit M. D'Anjou; il était humain et très charitable; je le considérais comme un bon copain et il avait d'ailleurs beaucoup d'amis.

Toutefois, c'était un "type" plutôt refermé sur lui-même; il n'était ni gai, ni jovial. Il avait ses défauts, mais qui n'a pas de défaut et, à ce compte-là, on serait tous des assassins. Il aimait "prendre un verre", c'était un gros buveur, tout son argent y passait, c'est pourquoi il n'était pas riche. Lorsque ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et qu'il n'avait plus d'argent, il n'hésitait pas à quémander.

L'argent américain que Coffin a dépensé au cours de son voyage de Gaspé à Montréal, ne peut être une preuve du crime pour lequel on l'a pendu. D'ailleurs, il n'a pas été prouvé que cet argent aurait appartenu aux trois chasseurs américains assassinés. Ceci a cependant été exploité par la justice comme étant une preuve.

Dans le cas du meurtre des trois chasseurs américains, la police et la justice ont été beaucoup plus préoccupées par la pensée de trouver un coupable que de trouver le "véritable coupable" et ceci dans le but d'en finir au plus vite afin d'apaiser la colère des américains, croit M. D'Anjou.

La justice a exploité tous ce qu'elle considérait comme preuve et elle n'a pas donné la chance à Coffin de se défendre. Que penser de l'indien qui a avoué, plus tard, avoir tué deux chasseurs américains ?

Toutefois, dit M. D'Anjou, un homme peut être un très bon garçon et commettre un crime. On a vu un père de famille tuer ses cinq enfants qu'il aimait. Cependant, pour ma part, je continue à croire que Coffin n'est pas coupable du meurtre pour lequel on l'a accusé et pendu.

L'affaire Coffin a fait couler beaucoup d'encre et ce n'est pas terminé. Le procès que l'on a fait subir à Wilbert Coffin n'a pas été fait en bonne et dû forme et je souhaite la réouverture du procès pour que le ou les véritables assassins soient démasqués.

UNE ENQUETE ? OUI !

Jacques Hébert réclame une commission royale d'enquête. Probablement que des milliers de Québecois et de Canadiens qui se seront laissés prendre au jeu feront comme lui. Le gouvernement devra agir. Mais à mon avis l'institution d'une commission royale d'enquête ouvrirait la porte à des abus innombrables. N'importe quel fantaisiste pourrait se croire justifié d'en réclamer une à son tour et on aboutira à une véritable parodie de la Justice.

2 automobilistes à l'amende

GREFFE DE LA PAIX
Semaine du 23 au 28 déc.

Seuls, deux conducteurs d'automobiles de Rimouski ont été condamnés, cette semaine. Il s'agit de personnes arrêtées alors que leur capacité de conduire était affaiblie par l'alcool. La sentence dans chaque cas : $50 d'amende et les frais. De plus, il leur a été interdit de conduire durant trois mois.

MERCI
POUR VOTRE PRECIEUX ENCOURAGEMENT EN 1963

au Bleu de Roi LTÉE.

CHAQUE SEMAINE EN 1964
SURVEILLEZ NOS GRANDS SPECIAUX

St-Fabien inaugure la bâtisse de l'OTJ



C'est devant une assistance nombreuse que se faisait, récemment, en la paroisse de St-Fabien, la bénédiction et l'ouverture officielle de la nouvelle construction effectuée par le comité des loisirs de St-Fabien en collaboration avec les sociétés locales et l'appui sincère de plusieurs citoyens.

M. Emmanuel Roy, président de l'OTJ, rappela que c'est grâce à la collaboration de tous que St-Fabien est maintenant doté d'une construction capable de répondre aux besoins; puis il invita M. le curé Hudon à bénir cette nouvelle construction.

M. le curé Hudon s'est dit très heureux et content de cette réalisation. Il procéda à la bénédiction de cette bâtisse.

A ses côtés, on remarquait la présence de M. le maire Jean Gagnon, de M. Emmanuel Roy, président du comité des loisirs, de M. Paul Théberge, président du club de hockey; M. Omer Caron, vice-président du club de hockey; MM. Arthur Belzile, Adrien Fournier, Alcide Bellavance Alfred Perreault, Lucien Bélanger, Pierre-N. Roy, J.-H. Bélanger, J.-E. Théberge, Lorenzo Pelletier, tous directeurs du Comité des Loisirs.

Après la bénédiction, les dignitaires se sont rendus sur la patinoire où les clubs de St-Fabien et de St-Eloi s'étaient rangés et, après quelques mots du président de l'OTJ, M. Emmanuel Roy, de M. le curé Hudon et de S.H. le maire Jean Gagnon, M. Paul Théberge, président du club de hockey, nous présenta ses joueurs pour la saison 1963-64.

Puis M. le curé et M. le maire procédèrent à la mise au jeu officielle qui inaugurait la saison 1963-64.

Les visiteurs étaient le club de St-Eloi. On vit une très belle partie. St-Fabien remporta les honneurs au compte de 9-3.

L'Ecole St-Pie X assurée à $280,000

La nouvelle école St-Pie X sera assurée pour un montant de $280,000, soit 80% de sa valeur. Cette police d'assurance sera ajoutée à la police générale des assurances de toutes les autres écoles de la Commission scolaire de Rimouski.

Une résolution a été adoptée en ce sens par les membres de la Commission scolaire de Rimouski, sur proposition du commissaire Irenée Gendreau, lors de la dernière séance régulière.

Patinoire et glissoire à Ste-Agnès

Les autorités de l'O.T.J. de Ste-Agnès pourront utiliser le local pour les patineurs à l'école Ste-Agnès; une clef sera fournie pour ce local, un surveillant sera choisi par l'O.T.J. De plus, cet organisme devra assumer l'entière responsabilité du local et devra signer une formule à cet effet.

Aussi, il sera nécessaire d'installer 4 réflecteurs pour la patinoire. Une glissoire d'environ 10 à 12 pieds de hauteur pourra être organisée. Une résolution a été adaptée en ce sens par les membres de la Commission scolaire de Rimouski, sur proposition du commissaire Ernest Mallandain, lors de la dernière séance régulière.

Un Noël moins joyeux pour 16 condamnés

GREFFE DE LA PAIX
Semaine du 16 au 21 déc.

Le Club Cenellier a fait condamner un résident de Notre-Dame-du-Lac pour avoir fait la chasse sans permission sur son territoire, à $20 d'amende et aux frais.

Le département de la Chasse, de son côté, a obtenu des sentences de $100 d'amende et les frais contre cinq personnes, quatre de Ste-Foy et une de Biencourt, pour avoir chassé la nuit à l'aide d'une lumière artificielle. Un fusil, une lumière et une batterie ont été confisqués.

Un marchand de Sacré-Coeur, ayant négligé la remise de la taxe de vente au ministère du Revenu provincial, a été condamné à payer le double de ce montant et les frais ou, à défaut de paiement, à trois mois de prison.

Pour des infractions à la loi du transport routier, une compagnie de la ville a été condamnée à payer $20 d'amende sur chaque offense et les frais.

Une personne de Les Boules, ayant stationné son automobile devant une entrée privée, a été condamnée à payer $10 d'amende et les frais.

Un jeune homme de St-Anaclet a payé $50 d'amende après avoir admis sa culpabilité à l'accusation d'assaut avec lésions corporelles causées à un résident de Nazareth.

Des dommages causés à la Maison de la Charité, par un jeune homme de Ste-Blandine, lui ont valu un séjour d'une journée en prison et du remboursement des dommages évalués à $10.00.

Un père de famille de St-Charles Garnier a été condamné à 3 ans de pénitencier pour une offense contre les moeurs.

Un cas de vagabondage un peu spécial reproché à un résident de Lac-au-Saumon, s'est réglé par une condamnation à un mois de prison et par une recommandation de la Cour pour faire subir au prévenu une cure de désintoxication.

Un marchand de Trinité-des-Monts, trouvé en possession de margarine américaine entrée frauduleusement, a payé $50 d'amende et les frais.

$10 d'amende et les frais fut la sentence prononcée contre un jeune homme de Beauséjour pour avoir troublé la paix à la gare du CN, à Rimouski.

La même sentence a été prononcée contre un Montréalais trouvé en possession d'une arme à feu, à Rimouski, sans permis.

● Le Canadien National a transporté 12,342,782 passagers payant en 1962, soit une augmentation de près d'un quart de million comparé à 1961.

LOCAL A LOUER
pouvant servir pour petit magasin ou atelier de réparations avec
LOGEMENT au second plancher
S'adresser à
ARTHUR AMIOT
Tél. 723-3361

DEVENEZ PROPRIETAIRE
ROLAND LEVESQUE
Entrepreneur en construction
200, Cathédrale Rimouski Tél. 723-3772
Terrains à votre choix dans St-Pie X, Sacré-Coeur et Ste-Agnès

Atelier de Rembourrage Lepage
MEUBLES NEUFS - REPARATION DE TOUS GENRES - MEUBLES SUR COMMANDE ET REMODELAGE - DRAPERIES - COUVRE-LITS
96½ de la Cathédrale RIMOUSKI Tél: 723-7876

André Thériault
Manufacturier de MONUMENTS FUNERAIRES
Lettrage, polissage de pierre, etc., etc.
Spécialité : pierre de construction et d'ornementation
Pierre naturelle au prix de la pierre artificielle
Atelier : 723-2744 — Résidence : 724-4393
18, Bellavance RIMOUSKI, Qué. 35 Belzile

Bertin & FILS LTEE.
DECORATEURS
REMBOURREURS
Remodelage de meubles
Polissage
Réparations de matelas
Fabricants de matelas et meubles
Spécialistes en tapis
383 St-Germain RIMOUSKI
Tél. 723-6555


ADOPTION
J'OUVRE VOTRE PORTE AU BONHEUR ET A LA JOIE
Des parents adoptifs nous écrivent :
"L'enfant adoptif ne rend pas seulement à ses parents une affection filiale, il renouvelle leur propre amour conjugal".
Pour une demande d'adoption, consulter :
Le Service Social du Diocèse de Rimouski
SERVICE DE L'ADOPTION
95, de l'Evêché - C. P. 909 - 723-7895

Pour une chaleur instantanée où et quand vous en avez besoin
TERRY

RECHAUD CHAMPION
120,000, 200,000, 400,000 b.t.u.
● Idéal pour usage sur la ferme, séchage récolte, poulaillers et étables
● Pour les contracteurs, chauffage temporaire pour construction en hiver
● Pour les garagistes comme système de chauffage
● Entièrement portatif et utile autant à l'intérieur qu'à l'extérieur
● Economique. Opère avec huile de charbon ou huile à chauffage ordinaire
Chaleur propre et instantanée
Ni fumée, ni odeur
Demandez une démonstration gratuite dès maintenant
Rimouski Chain Saw Reg'd.
129, Cathédrale — RIMOUSKI — Tél.: 723-5132
Mont-Joli Chain Saw Reg'd.
101, Bol. Jacques-Cartier — Tél.: 775-4019
Vente - Service - Location


TERRAZZO
MARBRE
CIMENT FINI
MOSAIQUE
TUILE
CERAMIQUE
et PLASTIQUE
LES ENTREPRISES G. ROY LTEE
TERRAZZO — TUILES — PRELARTS
POSEURS D'EXPERIENCE — ESTIMES GRATUITS
65-A, DE L'EVECHE RIMOUSKI TEL. 723-7858
TUILES vinyl et de caoutchouc
PRELART à la verge
VENTE et POSE
SPECIAL
Tuile Prélart
11¢ pièce

affaires municipales

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL
16 décembre 1963

Sont présents : S.H. le maire Maurice Tessier, MM. les échevins Victor Lepage, Robert Joncas, Jean-Médard Dastous, Paul Malenfant, Paul-R. Dufour et Léonidas Lévesque formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Les dépenses surpassent les revenus

Le rapport des revenus au 30 novembre 1963, au montant de $801,579.90, et des dépenses pour la même période au montant de $1,037,700.10, lesquels revenus et dépenses sont approuvés à l'unanimité.

Route au quai de Pointe-au-Père

Lettre du ministère de la Voirie confirmant que le parachèvement de la route No 10 jusqu'au quai de la Pointe-au-Père sera terminé au 30 juin 1964.

Permis pour salle de danse

Lettre de dame François Michaud sollicitant un permis pour une salle de danse.

Sur recommandation du chef de police, il est résolu à l'unanimité que le trésorier de la Cité soit autorisé à émettre un tel permis.

Décorations des fêtes

Il est proposé par l'échevin Jean-Médard Dastous, appuyé par l'échevin Léonidas Lévesque et résolu à l'unanimité qu'un montant n'excédant pas $500 soit mis à la disposition de l'inspecteur des bâtiments pour les travaux de décorations extérieures sur la façade de l'hôtel de ville à l'occasion des fêtes 1963-64.

Me P. Casgrain au conseil d'arbitrage

Il est proposé par l'échevin Paul Malenfant, appuyé par l'échevin Victor Lepage et résolu à l'unanimité que, conformément à la Loi 13 Geo. VI, chapitre 26, l'hon. ministre des Affaires Municipales soit prié de bien vouloir nommer Me Perrault Casgrain, avocat, de Rimouski, pour faire partie d'un conseil d'arbitrage qui sera chargé d'entendre, durant les deux prochaines années à compter du 1er janvier 1964, les différends ou litiges qui peuvent ou pourront exister entre la Cité de Rimouski et ses employés.

$500 pour une école de hockey

Il est proposé par l'échevin Paul Malenfant, appuyé par l'échevin Robert Joncas et résolu à l'unanimité que le trésorier de la Cité soit autorisé à émettre un chèque au montant de $500 en faveur de la Commission des Sports pour l'organisation d'une école de hockey dont le promoteur est M. Jules Blais.

Un ancien de St-Octave M. J.-C. Pelletier, nommé coordonnateur de ARDA

M. J.-Cyprien Pelletier vient d'être nommé conseiller technique au ministère de l'Agriculture avec fonctions de chef du service d'aménagement rural et coordonnateur du programme ARDA.

En annonçant cette nomination, M. Alcide Courcy, ministre, a dit que M. Pelletier succède à M. Henri Dubord, qui a démissionné.

M. Pelletier est né en 1908 à St-Octave de Métis. Il est agronome depuis 1933. Il a été à l'emploi du ministère à Charlesbourg, à Normandin et pour les huit comtés du nord québecois, puis dans le comté de Montmorency. En 1948, il devenait secrétaire-gérant de la coopérative de l'île d'Orléans.

ON DEMANDE

Une Compagnie de réputattion internationale demande local commercial avec entrepôt ou sous-sol, ayant superficie d'environ 1800 à 2000 pieds carrés. Bail à long terme. Occupation pour le 1er mai 1964.

S'ADRESSER A **CASE POSTALE 410 Département "S" Rimouski**

St-Jean de Dieu

REFERENDUM SUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS

A la suite d'une forte discussion en marge de l'entretien d'hiver des chemins dans les rangs de la paroisse de St-Jean de Dieu, M. Léo Rouleau, maire, et les quatre conseillers ont menacé de démissionner de leur charge.

Il a donc été résolu de passer un referendum pour régler ce différend.

Crédit aux scouts de Mont-Joli

Dans notre édition précédant Noël, nous avons publié, en page frontispice, la photographie d'une crèche en blocs de glace, attribuant l'initiative aux scouts de Causapscal.

En fait, il s'agit d'une crèche réalisée par les scouts de Mont-Joli et érigée à Mont-Joli, l'an dernier. Nous nous excusons de cette erreur et nous accordons aux scouts de Mont-Joli tout le crédit qu'ils méritent pour leur oeuvre originale.

Lac-des-Aigles

DECES DE M. EUGENE RIOUX

M. Eugène Rioux, 54 ans, cultivateur, de Lac-des-Aigles, est décédé accidentellement, à l'hôpital d'Edmundston, le 12 décembre. Il était l'époux de dame Guylaine Beaulieu.

Outre son épouse, il laisse 10 enfants : Mme Claude Papineau (Odile), de Montréal; Mme Jean-Paul Bernier (Jacqueline), de Montréal; Huguette, Jean, Guylaine, Béatrice, Bérangère, Gaétane, Louiselle, Chantal; sa mère, Mme Arthur Rioux, de Ste-Rose-du-Dégelis; ses frères: Gaudiose, de Sherbrooke; Roch, Forest, Herbé, de Rivière-Verte; Moïse, de St-Clément; Jacques, de Trois-Pistoles; Victor, d'Esprit-Saint; Arthur, de Lac-des-Aigles; ses soeurs : Mme Jos. Raymond (Agnès), de St-Clément; Mme Pierre-Charles Charron (Rose-Anne), de Lac-des-Aigles; Mme Jos. Ouellet (Lucille), de Ste-Rose-du-Dégelis; Mme Jean-Charles Charron (Lucienne), de Lac-des-Aigles; Mme Alyre Desbiens, de Grand-Sault; Mme Jean Ouellet (Gertrude), de St-Emile d'Auclair; ses gendres : Claude Papineau (Odette), de Montréal; Jean-Paul Bernier (Jacqueline), de Montréal.

Le service a été chanté, le 16 décembre, en l'église de Lac-des-Aigles, par M. l'abbé Lucien Roy, assisté de MM. les curés de Biencourt et d'Esprit-Saint.

Nos sympathies à la famille en deuil.

St-Narcisse

Honneurs aux Lacordaire

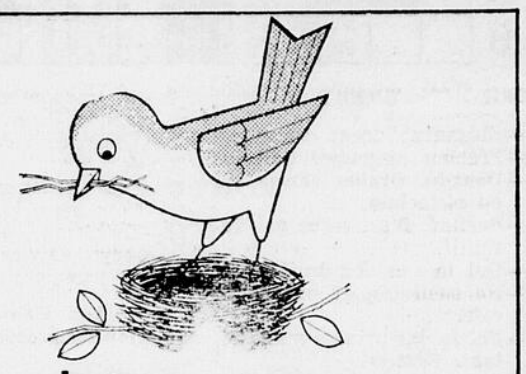
Nos félicitations à Mme Roger Vignola, MM. Edouard Pigeon et Florian Lavoie qui ont obtenu leur certificat de 10 ans d'abstinence des boissons alcooliques.

AMQUI hausse sa taxe foncière de 0.10

BUDGET DE $134,401.30

Le conseil de ville a adopté le budget 1963-64 lors de l'ajournement de la séance régulière du 2 décembre, tenue samedi dernier. Le nouveau budget, de $134,401.30, représente une hausse de $13,307.35 sur le budget de l'an dernier. Les deux item qui ont le plus contribué à la hausse sont en premier lieu, les loisirs pour lesquels un montant d'environ $6,000 a été prévu, et l'entretien des chemins et rues pour l'hiver, où un montant de $13,235 a été prévu comparativement à $11,300 l'an dernier.

Le taux de la taxe foncière, qui était à $0.70 par $100 d'évaluation, a été porté à $0.80, en raison de l'achat de l'aréna par la ville. On se souvient que le ministère des Affaires Municipales avait exigé que des prévisions pour le remboursement de cette dette soient incluses à la résolution d'achat, avant d'accepter le projet. La ville devra également payer un montant de $950 au conseil de comté comme taxe sur la bâtisse seulement.



Laissez donc le printemps aux oiseaux... faites-le maintenant!

Pourquoi attendre au temps chaud pour voir à l'amélioration de votre maison? Vous pouvez faire exécuter ces travaux dès maintenant avec un prêt pour l'amélioration des maisons accordé par l'entremise de votre banque en vertu de la LNH. Vous aurez un service plus rapide, et vous pourrez très souvent épargner de l'argent. Voyez aux travaux que vous devez entreprendre autour de votre maison. Préparez votre liste et allez-y... faites-le maintenant!

- *Pièces additionnelles*
- *Peinture et pose de papier-tenture*
- *Garage ou abri pour votre voiture*
- *Vérandas ou balcons*
- *Tuyauterie*
- *Chauffage*
- *Décoration du grenier*
- *Boudoir*
- *Salle de jeux au sous-sol*
- *Clôtures*
- *Escaliers*
- *Forage et amélioration de puits*
- *Maçonnerie*
- *Planchers*
- *Toiture*
- *Isolation calorifuge*
- *Placards*
- *Contre-fenêtres et contre-portes*
- *Modernisation de salle de bain ou de cuisine*
- *Cheminée*
- *Poêle et réfrigérateur encastrés*
- *Moustiquaires et auvents*
- *Système d'éclairage à l'électricité*
- *Murs de fondations*

Quels sont ceux qui peuvent profiter de ces prêts? Les locataires, ou les propriétaires d'immeubles en location, y compris les maisons de rapport.

Comment pouvez-vous hâter le remboursement de cet argent? Cela dépend de la somme empruntée. Mais les prêts sont remboursables en versements mensuels, plus intérêt, et vous aurez jusqu'à dix ans pour les rembourser.

Où obtenir de plus amples détails? Adressez-vous à votre banque. Faites-le maintenant. Ensuite, faites faire immédiatement ces réparations ou rénovations nécessaires.

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS? FAITES-LE MAINTENANT

Autorisé par L'HON. ALLAN J. MacEACHEN
MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA DIN-263AF

Pour la femme,



LE PLUS GRAVE SOUCI!

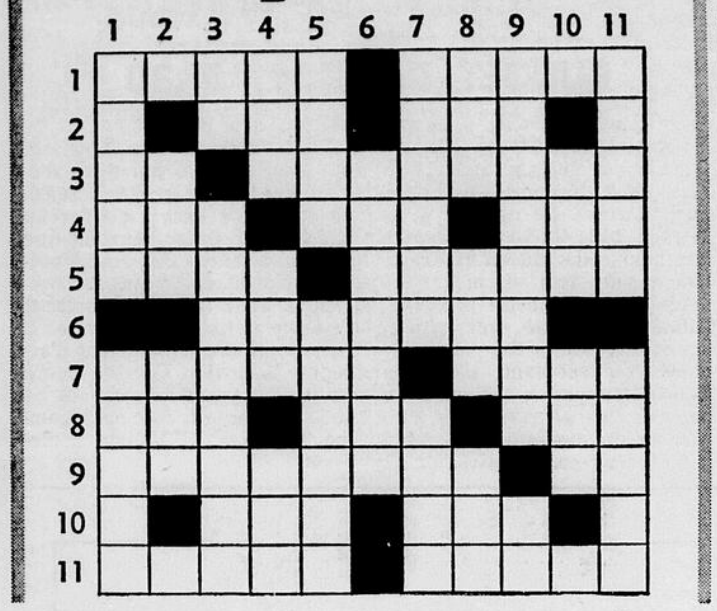
est sans contredit la croissance de poils superflus. Comme l'électrolyse est le SEUL moyen de résoudre efficacement ce problème, adressez-vous donc à une électrologiste d'expérience.. Celle-ci vous accordera une entrevue, et cela, sans aucune obligation de votre part.

SATISFACTION ASSUREE
DISCRETION ABSOLUE

La Clinique d'Electrolyse
109, St-Germain - Apt 5
Tél. 723-2303
L. BENNETT, Elect. diplômée



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Elégants. Pigeon sauvage.
2—Prénom masculin. Colère.
3—Dénudé. Graine comestible du pistachier.
4—Préfixe. D'un verbe gai. Infinitif.
5—Qui tire vanité de. Minces.
6—Ne pas accepter une chose offerte.
7—Palais des princes mahométans. Suinter.
8—Enleva. Propre, sans tache. Monnaie.
9—Prendrai vivement et avec vigueur. Consonnes doublées.
10—Sans vêtement. Entourée d'eau.
11—En forme de S. Epreuve.

VERTICALEMENT

1—Petit couteau de poche. Personne qui ressemble parfaitement à une autre.
2—Joint. Lettre grecque.
3—Pronom personnel. Espace de terre.
4—Pied de vigne. Roue à gorge. Suinte.
5—Partie du jour. Terminées.
6—Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point.
7—Forte pièce de bois (pl.). Sac de linge qui enveloppe un oreiller.
8—Se transportera. Venus au monde. Pronom personnel.
9—Venus en aide. En matière de.
10—Pour enfoncer les pavés. Nom grec de l'Aurore.
11—Troisième personne. Me servis de ruses, de moyens de tromper.

Les Editions SERGE
Solution du problème précédent

HORIZONTALEMENT

1—OBLAT SENAT
2—SOMMA ABUSA
3—CN IPECA IR
4—ATONE RHONE
5—REPERTOIRES
6—...
7—CALCINATION
8—ODEON RUERA
9—TU INTER AG
10—ELITE NILLE
11—REVES ANEES

VERTICALEMENT

1—OSCAR COTER
2—BONTE ADULE
3—LM OPALE IV
4—AMINE COITE
5—TAPER INNES
6—TON
7—SACRO ARENA
8—EBAHI TURIN
9—NU ORTIE LE
10—ASINE ORALE
11—TARES NAGES

Cartes professionnelles

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E.H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, ave de la Cathédrale — RIMOUSKI

Ls-Ph. Cliche Enr.
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau : 6, av. Lepage RIMOUSKI Téléphone 723-3775

EXAMEN DE LA VUE
Dr LEVIS SANTERRE, O.D.
OPTOMETRISTE
148 St-Germain RIMOUSKI Tél. 723-6766
Edifice Woolworth-Dominion

POUR AIDER LES MISSIONS:
— AUMONES
— RENTES VIAGERES
— LEGS TESTAMENTAIRES
Adresse :
M. L'ABBE ROBERT MICHAUD
Directeur de la Propagation de la Foi
Grand Séminaire, Rimouski

DECES

M. John Dougal Astle

A Rimouski, le 28 décembre, est décédé M. John Dougal Astle, 84 ans, époux de feu dame Elizabeth McInnis, de Métis Beach.

Mme Vve Horace Gagné

A la Maison de la Charité, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, le 27 décembre, est décédée dame Eugénie Ruest, 83 ans et 8 mois, épouse de feu Horace Gagné, autrefois de Pointe-au-Père. Le service a été chanté, le 30 décembre, en l'église de Pointe-au-Père.

M. Delphis Boucher

A Rimouski, le 27 décembre, est décédé M. Delphis Boucher, 82 ans et 4 mois, époux de dame Rose-Elina Dubé, demeurant à 8, rue St-André. Le service a été chanté, le 30 décembre, à Rimouski.

Mme Vve Ernest Deschênes

A Mont-Joli, le 27 décembre, est décédée dame Maria Fournier, 80 ans et 6 mois, épouse de feu Ernest Deschênes. Le service a été chanté, le 30 décembre, à St-Octave.

M. Gérard (Bob) Pineau

A Rimouski, le 26 décembre, est décédé M. Gérard (Bob) Pineau, 51 ans et 8 mois, fils de M. Raoul Pineau et de feu dame Rose Boucher, de Mont-Joli. Le service a été chanté, le 28 décembre, à Mont-Joli,

Mme Vve Ls-Joseph Bertrand

A l'Hôtel-Dieu de Campbellton, le 25 décembre, est décédée dame Marie Boulay, 78 ans, épouse de feu Louis-Joseph Bertrand, de Kedgwick. Le service a été chanté, le 30 décembre, à Sayabec.

Mme Vve Ls-Ph. McCarthy

A St-Charles Garnier, le 25 décembre, est décédée dame Régina Dubé, 70 ans, épouse de feu Louis-Philippe McCarthy. Le service a été chanté, le 28 décembre, à St-Charles Garnier.

Mme Vve Pierre Dumais

A l'hôpital d'Amqui, le 25 décembre, est décédée dame Adrienne Landry, 64 ans et 7 mois, épouse de feu Pierre Dumais, de Sayabec. Le service a été chanté, le 30 décembre, à Sayabec.

M. Hector Caron

A Rimouski, le 25 décembre, est décédé M. Hector Caron, 46 ans et 5 mois, époux de dame Laurette Michaud, domiciliée à 85, 2e rue, Rimouski. Le service a été chanté, le 28 décembre, à Rimouski.

M. J.-B. Vaillancourt

A Rimouski, le 24 décembre, est décédé M. Jean-Baptiste Vaillancourt, 75 ans et 6 mois, époux de feu dame Berthe Bélanger, demeurant à Luceville. Le service a été chanté à Ste-Luce, le 28 décembre.

Mme Oscar Beaulieu

A Rimouski, le 24 décembre, est décédée dame Fortunate Saucier, 62 ans et 2 mois, épouse de M. Oscar Beaulieu, demeurant à 105, 3e rue, St-Pie X. Le service a été chanté, le 28 décembre, à Rimouski.

Mme Vve Irenée Thériault

A Rimouski, le 24 décembre, est décédée dame Maria Lavoie, de St-Valérien, 74 ans et 2 mois, épouse de feu Irenée Thériault. Le service a été chanté, le 27 décembre, à St-Valérien.

Murielle Lavoie

A Québec, le 23 décembre, est décédée Murielle, 3 mois, enfant bien-aimée de Roméric Lavoie et de dame Rose Lavoie, domiciliés à 44, rue Laval, Nazareth. Le 24 décembre, l'hymne des anges a été chanté à Nazareth.

M. Pierre Bérubé

A l'hôpital de Rimouski, le 15 décembre, est décédé M. Pierre Bérubé, 78 ans et 6 mois, époux en 1ère noce de feu dame Marie D'Amours et en seconde noce de feu dame Amanda D'Amours. Le service a été chanté à St-Simon, le 18 décembre.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
$3.50 par année
ABONNEMENT : TEL. : 723-6528
ANNONCES : TEL. : 723-6529

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGAIN, CASGRAIN & CREVIER
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Marcel Crevier, M.Sc.C., LL.L.
83, rue de l'Evêché
Tél. 723-3303-3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Bureau :
152-A de l'Evêché
Tél. 723-3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
Chs-Alph. Beaulieu, C.R.
160, de l'Evêché Tél. 723-7293
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
Maurice Tessier, C.R.
Charles D'Anjou, C.R.
AVOCATS ET PROCUREURS
Tél. 723-7861-7862 RIMOUSK
148 ST-GERMAIN
RIMOUSKI

INGENIEURS

J.-Marie Marquis
INGENIEUR-CONSEIL
Structures, travaux municipaux, travaux maritimes, expertises.
211 Cathédrale - RIMOUSKI
Tél. 723-6614

Leroux & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux - Structure Expertise - Evaluations - Electricité - Chauffage - Plomberie Ventilation - Surveillance
Tél. bur. 723-5027; rés. 723-6109
Bureau : 8 rue St-Emond
Résidence : 202 Cathédrale
C. P. 340 RIMOUSKI

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEIL
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, surveillance
Tél. 723-6644
76, av. Cathédrale RIMOUSKI

OPTOMETRISTE

Dr C. Leclerc, O.D.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
133 St-Germain Tel 724-4350
edifice Mon Copain
RIMOUSKI

DOCTEUR
Jacques Michaud
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialiste de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle
280, St-Germain - RIMOUSK
Tél. 723-8755

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. : 723-2344; rés. : 723-3456
160 de l'Evêché RIMOUSKI

ARPENTEURS

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
RALMOND HOUDE, A.G., adjoint
160, de l'Evêché — C. P. 388
Téléphone :
Bur. : 723-3836; rés. : 723-7908

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. : 723-7324; rés. : 723-2644

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurances agréé
C. P. 246 — RIMOUSKI
Tél. bur. : 723-3570; rés. : 723-6134
Bureau : 160 Evêché, Ch. 101
Feu, automobile, vie, vol, accidents, maladie

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
14, Cathédrale Tél. 723-3650

Jules Lambert D.C.
CHIROPRATICIEN
NervoScope Rayons X
24 Cathedrale Tél. 723-6326

DENTISTE

Dr GEORGES RAYMOND,
D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Centre médical
298 St-Germain Tél. 723-3839
Lundi au vendredi : 9.00 a.m. à midi
1.30 p.m. à 5 p.m.
Le soir, lundi, mercredi, vendredi : 7.30 à 9.30 p.m.

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. 723-2343
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
(édifice Gilbert)
Bureau à 144, boul. de l'Evêché
Tél. 723-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone : 739-4352

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
RIMOUSKI
En face du séminaire

ARCHITECTE

Edgar Courchesne
B.A. - ARCHITECTE
Rimouski - Tél. 723-2598
Bureau : 87 de la Cathédrale
Résidence : M. Garneau, asst.
191, de la Cathédrale 723-2509

$2,000. de plus que l'an dernier pour la Campagne des Oeuvres

28 paroisses ont atteint ou dépassé l'objectif

Le trésorier de la campagne des Oeuvres 1963, M. Jacques Plante, nous fait part de résultats plus encourageants qu'aux dernière nouvelles émises à ce sujet. Les sommes recueillies à l'heure actuelle dépassent légèrement $74,000, soit $2,000 de plus qu'à la campagne 1962. Même si ce résultat, à peu près définitif, est décevant pour les principaux organisateurs de la campagne et sans doute pour plusieurs autres collaborateurs dévoués, il est encourageant par ailleurs puisqu'il marque une augmentation sur l'an dernier et a donné lieu à des manifestations peu communes de générosité qui font oublier jusqu'à un certain point que l'objectif global n'a pas été atteint.

28 contre 14

C'est dans le secteur des paroisses que fut réalisée la plus nette augmentation sur l'an dernier. Vingt-huit paroisses du diocèse ont atteint ou dépassé leur objectif, comparativement à quatorze l'an dernier.

Voici la liste complète de ces paroisses à l'honneur, avec le pourcentage de l'objectif atteint :

Ste-Luce, 147.5; St-Laurent de Matapédia, 146.4; Pointe-au-Père, 122.5; Bic, 121.8; St-Emile d'Auclair, 112.4; St-Clément, 111.5; St-Valérien, 109.1; St-Mathieu, 108.6; St-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, 108; Luceville, 108; St-Eugène de Ladrière, 107.5; St-Pie X, 107.3; Les Méchins, 105.9; St-Elzéar, 103.6; N.-D. du Sacré-Coeur, 103.6; N.-D. de Lourdes, 102.4; Albertville, 100.8; St-Léon-le-Grand, 100.7; St-Fabien, 100.7; St-Vianney, 1000.6; St-Pierre-Lamy, 100.2; St-Eloi, 100; Ste-Odile, 100; Ste-Félicité, 100; Grosses-Roches, 100; St-Octave de Métis, 100; St-Jean de Dieu, 100; Cabano, 100.

Par ailleurs, les organisateurs de la campagne croient équitable de mentionner quelques-unes des paroisses qui, sans atteindre leur objectif, ont souscrit un montant s'en rapprochant sensiblement, ou marquant une augmentation appréciable sur l'an dernier. Ce sont en particulier St-Gordard de Lejeune, Les Etroits, St-Jean-de-la-Lande, Ste-Rose-du-Dégelis, StLouis du Ha ! Ha !, St-Honoré, Biencourt, Notre-Dame de l'Isle-Verte, St-Simon, St-Germain de Rimouski, St-Yves, Ste-Flavie, Ste-Bernadette Soubirous, Ste-Angèle, St-Rémi de Price, Les Boules, Padoue, St-Narcisse, Esprit-Saint, Les Hauteurs, St-Jérôme et St-Rédempteur de Matane, Les Capucins, Petite-Matane, St-Cléophas, St-François d'Assise, Val-Brillant, Amqui, Ste-Irène, Ste-Marguerite-Marie, St-Alexis, St-André et St-Fidèle de Restigouche.

Section compagnies et corporations

Dans la section compagnies et corporations, il y a eu augmentation et diminution suivant les régions. Seule la région de Mont-Joli, confiée cette année à M. Maurice Arsenault, a dépassé son objectif, atteignant 107.7% de celui-ci. D'autre part, la région de Causapscal où la sollicitation auprès des compagnies et corporations était organisée pour la première année, a versé $529 à cette section, ce qui représente un gain d'autant. Toujours dans cette section, la région du Témiscouata a atteint 47.9% de son objectif, celle de Trois-Pistoles 60.5%, celle de Rimouski 84.7% (pour un montant de $10,174.50), celle de Matane 88% (pour un montant de $2,376) et celle d'Amqui 69.2%.

Merci au nom des Oeuvres

Les membres du comité général d'organisation de la campagne désirent adresser à tous leurs collaborateurs dévoués et au public en général leurs plus sincères remerciements, ainsi qu'à tous ceux qui les ont appuyés généreusement dans leurs efforts, notamment MM. les curés, plusieurs associations bénévoles, les postes de radio et de télévision et les journaux.

Les principaux collaborateurs à cette campagne seront invités en janvier à assister à la présentation du rapport officiel et définitif.

ARGENT A PRETER

En première et deuxième hypothèque

Taux d'intérêt raisonnables Jusqu'à 15 ans pour rembourser. Partout dans la région. Consentis pour toutes fins valables, sur propriétés privées, maisons à logements, édifices à revenus, commerces, cultivateurs, etc., etc.

YVON CARON
464 St-Germain
Rimouski
Tél. 723-8433

Argent à prêter sur hypothèque

Exemple de nos conditions

(capital et intérêts compris)

Montant du prêt	5 ans	7 ans	10 ans	15 ans
1,500	36.46	28.87	23.40	
2,000	48.62	38.50	31.20	
3,000	72.93	57.75	46.80	39.00
4,000	97.24	77.00	62.40	52.00
5,000	121.55	96.25	78.00	65.00

Votre prêt est assuré en cas de décès

VOYEZ NOTRE REPRESENTANT
RAYMOND D'AMOURS
THIBEAULT & ASSOCIÉS INC
116, CATHEDRALE - RIMOUSKI - TEL. 723-2543

OFFRE D'EMPLOI

Les candidats

devront être âgés de 23 à 30 ans, avoir une bonne personnalité, posséder une douzième année ou d'avantage et être désireux de se faire une carrière dans la finance.

Pour informations, s'adresser à :

Traders Finance Corporation

209, St-Germain — RIMOUSKI
Tél. 723-2267, et demander
Roger LEMAY, gérant du personnel

Ste-Odile

DECES DE Mme J.-B. LEMIEUX

A l'hôpital de Rimouski, le 14 décembre, est décédée dame Marie-Rosanna Gagné, 79 ans, épouse de M. Jean-Baptiste Lemieux, de Beauséjour, Ste-Odile.

Elle laisse, outre son mari, ses enfants : Raoul, Adrien, Edgar, de Beauséjour; Emmanuel, Adéodat, de Ste-Odile; Yvette, de Beauséjour; Cécile, de La Tuque; Mme Charles Martin (Paulette), de St-Robert; ses belles-filles : Mmes Emmanuel Lemieux (Marguerite Lepage), Adéodat Lemieux (Antoinette Corbin), de Ste-Odile; son gendre, M. Charles Martin, de St-Robert; ses frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Alphonse et Elzéar Gagné, de Rimouski; Alfred Gagné, de Ste-Odile; Ernest Gagné, de Beauséjour; Mme André Marquis (Eugénie Lemieux), du Bic; MM. Arthur Lemieux, de Chicoutimi, et Charles Lemieux, de St-Valérien.

Elle laisse aussi de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

Le service a été chanté, le 17 décembre, en l'église de Ste-Odile, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

Cour Supérieure

CANADA
Province de Québec
District de Rimouski

GERARD LEGARE,
employé du Gouvernement du Canada, domicilié et résidant au No 99 est, Grande-Allée, Cité et district de Québec, province de Québec, et

JOSEPH COLLIN,
rentier, de l'endroit appelé Cité de Rimouski, district de Rimouski, province de Québec,

— et —

DEROME ASSELIN,
avocat, de la ville de Rimouski, district de Rimouski, province de Québec, es-qualité officier rapporteur,

Avis public est par le présent donné que les requérants ci-dessus mentionnés s'adresseront à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure de la Province de Québec siégeant à Rimouski pour le district de Rimouski le 24 janvier 1964 à 10 heures A.M. pour obtenir une ordonnance en conformité de l'article 63 (12) (13) de la Loi 8-9 Elisabeth II, chapitre 39.

Rimouski, ce 3 janvier 1964.

Chs-Alphonse Beaulieu, C.R.,
Procureur des requérants.

$224,903.67 à percevoir à la Comm. Scolaire de Rimouski

Les revenus de la Commission scolaire de Rimouski, en date du 15 décembre 1963, se chiffrent à $925,413.68 et les dépenses à $801,443.49. Ces données ont été fournies par le secrétaire-trésorier, M. André-Albert Ross, lors de la dernière réunion de la Commission scolaire.

On a aussi fait remarquer que sur un montant de $628,830.53 à percevoir de la taxe foncière pour l'année 1963-64, $403,926.86 ont été perçus à date, laissant une balance de $224,903.67 à percevoir.

Informations sur l'état des routes

Le ministère de la Voirie vient d'ouvrir à Rimouski un bureau d'information sur l'état des routes en hiver.

Un employé sera à la disposition du public, jour et nuit, pour donner les informations relatives à l'état des routes depuis Québec à Gaspé.

Les intéressés n'auront qu'à signaler 724-4310.

Cette année, prenez la RÉSOLUTION DE VOUS RENSEIGNER AVANT D'AGIR



Même si 1964 est une année bissextile, ce n'est pas une raison pour agir à l'aveuglette, surtout lorsqu'il s'agit du financement de dépenses considérables comme l'achat d'une voiture, d'un important appareil domestique ou d'un téléviseur. Avant de vous procurer un article dont vous voulez profiter l'année durant, étudiez attentivement le Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal. Vous vous rendrez compte que le prêt économique, comportant une assurance-vie, que vous offre ce plan moderne est tout indiqué pour combler *tous* vos besoins en fait de crédit familial.

"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS — B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

PRÊTS ÉCONOMIQUES COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

D'autres succursales à Amqui, Matane, Mont-Joli

Succursale de Rimouski: J. R. P. GALIPEAU, gér.

FFP-64SP

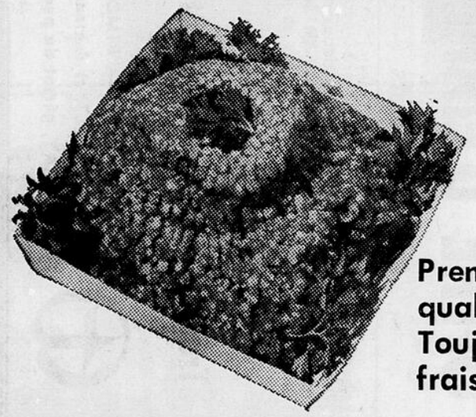


Je ne me fais plus *DE SOUCI* pour équilibrer mon BUDGET 1964

EN BENEFICIANT DU 3%



A MON MARCHE D'ALIMENTATION PREFERE



BOEUF *haché*

Première qualité Toujours frais Lb **.35**

BOEUF A ROTIR 2 lb et plus Lb **.39**

CONFITURES "Habitant" Pommes et fraises CONTENANT 4 LB **.99**

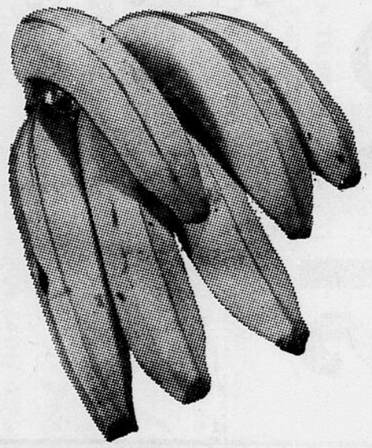
MICHAUD

BRIOCHES AUX FRAISES ou CARAMEL Prix rég. .31 Spécial Pqt **.19**

BOEUF
2 lb et plus — Lb — .39

BOEUF
Désossé Sans perte — Lb — .69

GIGOT
et travers de côte pour soupe — Lb — .25



BANANES
DU HONDURAS

Mûries à point — 2 Lb — .25

TOMATES
TRES FERMES — Floride No 1 — Lb — .15

ORANGES
"BLUE GOOSE" grosseur 180 - Excellentes pour jus — 2 dz. — .69

ECHALOTES
FRAICHES et CROUSTILLANTES — 2 pqts — .19

BRIOCHES
CARAMEL — Spécial — pqt — .19

LAIT EN POUDRE



Boîte 3 lb — .89

CAFE



SAC DE 1 LB — .73

Mélange à gâteaux



BLANC ou CHOCOLAT "ROBIN HOOD"

2 POUR .89

Marinades sucrées
"LIBBY'S" 2 pots de 16 oz. .69

GRUAU "Ogilvy"
avec JOUETS MINIATURES
BOITE 48 OZ. .59

SPAGHETTI
"GATTUSO"
2 BOITE 2 LB .69



POUR RENDRE SERVICE AUX MAM...S
nous tenons la série complète des
ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS

JUS ET PUREES COMPRIS

6 boites .59

MARGARINE
"Merry"
avec sac à coloration rapide
2 Lb pour .65

KLEENEX



BLANC ou DE COULEURS

Serviettes de table
2 pqts 40 .65

Papiers mouchoirs
Boîte 400 .29

PETITES ANNONCES

Minimum : 25 mots, 0.75 — 0.02 le mot additionnel

Les annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m., le lundi

PAYABLE AVANT PUBLICATION

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT — TEL. : 723-6528 — 160-B ST-GERMAIN

PROPRIETES

A VENDRE

HOTEL NATIONAL A VENDRE : 10 chambres, avec terrain de camping. Bonnes conditions. Situé à Rivière-Hâtée, Bic. S'adresser au tél. 736-4643. (1)

MAISON A VENDRE, 2 étages, près de la cathedrale. Système de chauffage central, revenu $175 par mois. En bonne condition. Léger comptant et reste payable en loyer. S'adresser au tél. 723-6818. (1)

A VENDRE : maison, bungalow, Sacré-Coeur, cave et garage chauffés, sous-sol, terrain de 100 x 160, pelouse, arbustes, cause décès. Bonnes conditions. S'adresser à Mme J.-A. Dubé, 20 St-Paul. Tél. le jour 723-2537; le soir 723-5882. (1)

A VENDRE : maisons neuves 5, 6 ou 7 pièces avec prêts acceptés par la Société Centrale d'Hypothèque et Logement. S'adresser au tél. 723-6826. (1)

A VENDRE : propriété de 20 x 85, construction récente, excellent poste d'affaires, à prix raisonnable. S'adresser à Emile Dechamplain, 212 St-Germain. Tél. 723-2455 (1)

A VENDRE : bungalow neuf, dans paroisse St-Pie X. Libre immédiatement S'adresser au tél. 723-6376 et 736-4380. (1)

A VENDRE : bungalow 6 pièces, système de chauffage central, garage, situé à Ste-Odile. S'adresser au tél. 724-4558. (1)

A VENDRE : maison 2 étages, garage, terrain de 100 x 140. Aubaine pour acheteur sérieux. Située dans le village de Pointe-au-Père. S'adresser au tél. 723-7055. (1)

A VENDRE: trois maisons neuves pouvant être occupées immédiatement. Plan de financement de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. S'adresser à Roland Lévesque, 200 Cathédrale, Rimouski. Tél. 723-3772. (1)

Terrains

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER : eau courante. S'adresser à Albert Parent, 101, Tessier, près de l'église de Ste-Odile. (1A)

A VENDRE : deux terrains, aqueduc et égouts installés, l'un de 6,030 pieds carrés, situé sur la 9e rue, et l'autre de 7.800 pieds carrés, situé à la sortie de Rimouski-Est, côté sud du boulevard St-Germain. S'adresser au tél. 723-8167. (1A)

AUTOS

A VENDRE : Ford Galaxie 1962, automatique, bas millage, parfaite condition, $1,875. S'adresser au tél. 723-5959 ou 723-2738. (2)

A VENDRE : Morris 1962, modèle Minor 850, bas millage et en bonne condition, prix raisonnable. S'adresser à Hôtel Bienvenue, Pointe-au-Père. Tél. 723-2948. (2)

DIVERS

ANIMAUX A VENDRE : taures et vaches "Holstein" pur sang et croisées vêlant en tout temps. Prix spécial sur les taures vêlant cet hiver. Livraison par camion. S'adresser à Emilien Chouinard, Ste-Flavie, Cté Matane. Tél. 775-3855. (3)

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. 727-7373.

A VENDRE : **moulin à scie** situé à St-Anaclet, au centre d'une région boisée, avec privilège de coupe de cèdre et de bois franc; capacité 25,000 pieds par jour, incluant 3 machines à bardeaux. Cause de départ. S'adresser à M. Alphonse Pineau, tél. 723-2886.

A LOUER

A LOUER : chambre et pension si désirée, dans maison neuve. S'adresser à 122, 6e rue, St-Pie X. Tél. 723-3030. (4)

A LOUER : chambre, pour monsieur de préférence. S'adresser au tél. 723-5933. (4)

A LOUER : chambre pour hommes, étudiants de préférence, ou couple. Entrée privée, endroit tranquille. S'adresser à 42, Notre-Dame, Rimouski. (4)

A LOUER grande chambre meublée; permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél 723-3219. (4)

A LOUER : chambre près de l'hôpital. S'adresser au téléphone 723-7739 ou 25, St-Jacques, Rimouski. (4)

APPARTEMENTS A LOUER : 2½ et 1½ pièces plus chambre de bain, meublés ou semi-meublés, thermostat individuel, eau chaude fournie, prélarts posés, service de concierge; aussi chambres meublées. Pour informations, Guy Hins, Appartements St-André, Rimouski. Tél. 723-8343 ou 723-3443. (4)

A LOUER : chambre à prix raisonnable, meublée, chauffée, à 114, St-Laurent. Tél. 723-7122. (4)

A LOUER, 2 logements de 2 pièces, meublés. Libres immédiatement. Tél. 723-6316 ou 723-6591. (4)

CHAMBRE A LOUER : pour couple âgé ou 2 jeunes gens. S'adresser au tél. 724-4381. (4)

CHAMBRE A LOUER; pension si désirée. S'adresser au tél. 723-5224. (4)

APPARTEMENT A SOUS-LOUER : 2½ pièces, poêle et réfrigérateur, laveuse et sécheuse fournis. Service de concierge. S'adresser au tél. 724-4077 ou 723-3443, 21, St-André, apt 7, Rimouski. (4)

LOGEMENTS

LOGEMENT A LOUER : 4 pièces plus chambre de bain, endroit paisible et tranquille, près église et école, situé rue Rouer, Nazareth. Libre le 2 décembre. S'adresser au tél. 723-2427. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, situé à 521-A St-Germain, RimouskiEst, 2e étage. Libre immédiatement. S'adresser à 57, St-Joseph. Tél. 723-6234 ou 27, St-René. Tél. 723-8532. (5)

A LOUER : logement moderne, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé avec thermostat individuel, 2e étage, libre immédiatement. Situé à 71, St-Laurent. S'adresser à Gilbert Lévesque, 71 St-Laurent. Tél. 723-6826. (5)

LOGEMENT A LOUER : 3 pièces, chauffé. Libre le 1er décembre. S'adresser au tél. 723-2663.

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, commodités modernes, à prix modique, situé à 6, Ste-Cécile, St-Robert. Libre fin de décembre. S'adresser au tél. 723-2796.

A LOUER : logement 6 pièces, chauffé, situé à 12-B, Parent-Nord, Ste-Odile. S'adresser au tél. 723-8264. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, prix raisonnable. Situé à 141, St-Pierre, Rimouski. Tél. 723-3738.

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, entrée laveuse et sécheuse, situé à St-Robert. Libre immédiatement. S'adresser au tél. 723-6803. (5)

A LOUER : logement. S'adresser au tél. 723-7521. (5)

A LOUER : logement 5 pièces, sous-sol, chauffé, situé à 7-B Ste-Odile, Rimouski. Tél. 723-8196.

A LOUER . logement des plus modernes, 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, situe à 131, Hupe. S'adresser au tél.723-3256.

A LOUER : logement 4 pièces, beaucoup de commodités, propre. Libre immédiatement. S'adresser à 351, St-Germain. Tél. 723-3811.

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain. entrée 220. Libre immédiatement. S'adresser à 11-B, St-Joseph, Rimouski. Tél. 723-7001. (5)

A LOUER : logement 3 pièces, moderne, chauffé, votre propre thermostat, prélarts et eau chaude fournis. Situé au centre de Ste-Agnès. S'adresser au tél. 724-4396. (5)

A LOUER : logement 5 pièces, situé à 23, Léonidas, non-chauffé. S'adresser au tél. 723-5886. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, non-chauffé. Libre immédiatement, dans le centre de la ville. $45.00 par mois. S'adresser au tél. 723-8660.

A LOUER : logement 5 pièces, chauffé, si désiré. Premier mois de location gratuit. S'adresser au tél. 723-8176. (5)

ON DEMANDE

BONNE DEMANDEE pour famille de 4 enfants, à Montréal, chambre avec bain, télévision et radio, très bon salaire, passages payés, vacances annuelles payées. Il y a déjà une gouvernante, on y parle le français. Références exigées. Prière d'écrire à Mme Harry Willsie, 31 Roxborough, Westmount, Montréal, Qué. (6)

AGENT DEMANDE pour représenter la cie Familex Ltée dans Saint-Donat, Saint-Gabriel, Saint-Charles Garnier, Les Hauteurs. On accordera la préférence au candidat qui demeurera dans les paroisses sus-mentionnées. S'adresser à Roger Heppell, 564 Lasalle, Nazareth. Tél. 723-7723. (6)

EXCELLENTE OPPORTUNITE: industrie manufacturière située dans la ville de Québec, recherche jeune homme pour entretien et réparation de machinerie. Candidat devra avoir expérience de soudure, coupage et ajustage, salaire avantageux, bonnes conditions de travail, assurance-groupe, vie et maladie, vacances payées, ouvra ge à l'année. Faire demande par écrit en mentionnant degré d'instruction, expérience et qualifications à Alex. Couture Inc., 2 rue Garagonthier, Québec 8, P. Q. (6)

VOUS N'EN SAVEZ RIEN
IL VOUS FAUT L'ESSAYER !

Si vous avez de la difficulté pour obtenir une position avantageuse dans le domaine des ventes, vous pouvez maintenant vous établir chez nous.

Ne vous en faites pas au sujet de votre expérience, votre ambition et vos aptitudes comptent plus pour nous que votre travail antécédant comme vendeur. Nous le prouvons en accordant des salaires à partir de $8,000 à $12,000 par année à nos vendeurs des 36 autres villes, lesquels ont débuté chez nous sans aucune expérience dans la vente.

Cet emploi vous est offert avec des salaires élevés, des bonis encourageants, une participation à une plan de ristourne et une assurance-vie gratuite.

Si ces détails vous intéressent, êtes bilingue, écrivez à T.O. Swallow, prés. Southwestern Petroleum Corp., 534, Main St., Fort Worth 1, Texas. (6)

HOMMES DEMANDES — Votre revenu actuel vous empêche-t-il de partir en affaires ? Aimeriez-vous établir un commerce sans grosses dépenses ? Pouvez-vous gérer votre propre commerce ? Alors, écrivez à J. Gauthier, 350 St-Roch, Montréal 15, Qué. (6)

VARIETE

ABANDON DES AFFAIRES : liquidation totale de souliers et bottillons pour dames, dans toutes les pointures et modèles. Mme André Bilodeau, 48-A, Dollard, Nazareth. Tél. 723-8677. (7)

UNE INSTITUTRICE DE 10 ANS D'EPERIENCE offre ses services pour enseigner dans n'importe quelle classe de la région. S'adresser à C. P. 410, dépt JP, Rimouski. (7)

VENDEUSES DEMANDEES — Femmes avec automobile. Si vous voulez avoir le plaisir de travailler de 3 à 4 heures par jour, à plein temps et à chaque mois pour un studio de produits de beauté, chez clientes déjà établies dans le district de Rimouski et êtes disposées à faire les livraisons, etc., écrire à Studio Girl Cosmetics, Dépt CW-41, 840 Lafleur Ave, Montréal 32. Votre travail sera payé jusqu'à $5.00 l'heure. (6)

ON DEMANDE : bonne pour famille de Rimouski. Bon salaire. S'adresser au tél. 723-3768. (6)

ON DEMANDE : bonne pour service général, dans petite famille de 3 enfants d'âge scolaire. S'adresser le jour 723-3112; le soir 723-7089. (6)

A VENDRE

Terrain 238,000 pieds carrés pouvant être subdivisé en lots à bâtir. Ces terrains sont situés près de la route nationale, près des services publics. PRIX D'AUBAINE.

Tél. 723-2569

A LOUER
Appartement

4 pièces, très moderne, situé au centre de la ville de Rimouski.

Tél. 723-9004

BUREAU A LOUER

600 pieds carrés. 1er étage Edifice Woolworth-Dominion.. 148, rue St-Germain, Rimouski.

S'adresser par téléphone au numéro 723-7861

A VENDRE

2 BUNGALOWS NEUFS éligibles au BONI de $500.00 du Fédéral
Egalement, MAISON-MODELE
à visiter en tout temps

Plan d'Habitation Lévesque Inc.
Antonio Lévesque, président
67, ave Morissette - STE-AGNES - Tél. 723-6376

SI VOUS ...

AVEZ UN OBJET A VENDRE ?
UN DE VOS LOGIS N'EST PAS LOUE ?
VOUS CHERCHEZ UN BON EMPLOYE ?
VOUS OFFREZ UN SERVICE QUELCONQUE ?

Pour une somme dérisoire votre problème est réglé par les

ANNONCES CLASSEES
DE L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Signalez 723-6529

Succès éclatant de la campagne de la Croix Blanche dans le diocèse

2,000 CADEAUX AUX MALADES MENTAUX



● On reconnaît, sur la photo ci-dessus, de g. à d. : Mme Guy Leblanc, de Rimouski; Mme Jean-Louis Pineau, de Mont-Joli; M. Guy Leblanc, de Rimouski; Mme Paul Piché, de Mont-Joli; Mme Gervais Soucy, de Mont-Joli; Mme Jean-Louis Desrosiers, de Mont-Joli.

Mme Gervais Soucy, présidente diocésaine de la campagne de cadeaux de Noël en faveur des malades mentaux, a annoncé, le 22 décembre, à l'occasion de la distribution des cadeaux au sanatorium de Mont-Joli, que cette campagne avait remporté un succès éclatant, puisqu'environ 2,000 cadeaux ont été recueillis dans le diocèse en faveur de ces malades. Plusieurs cadeaux sont même parvenus de l'extérieur du diocèse, notamment de plusieurs localités de la Gaspésie et même de Port-Menier, île d'Anticosti.

D'un ami qui ne te connaît pas mais qui pense à toi

Mme Soucy a loué le dévouement de ses collaboratrices dans chacun des principaux centres du diocèse (de même qu'à Ste-Anne-des-Monts), la grande générosité du public et l'aimable collaboration des marchands, des postes de radio et de télévision, des journaux, et de nombreuses associations. Elle désire adresser à tous un sincère merci !

"D'un ami qui ne te connaît pas mais qui pense à toi", voilà ce qu'on pourrait lire sur la carte attachée à un colis reçu au sanatorium, et voilà aussi sans doute le sentiment que de nombreuses autres personnes ont voulu exprimer en remettant leur cadeau en faveur d'un malade mental. A l'occasion de Noël 1963, nos malades mentaux, souvent qualifiés de malades "oubliés", sont devenus des malades auxquels la population a pensé et qu'elle a généreusement réconfortés.

Jour de fête dans les coeurs

Les membres du comité de la Croix-Blanche qui ont assisté à la distribution des cadeaux aux 325 malades mentaux du sanatorium de Mont-Joli ont parfois perçu la satisfaction sur les visages, et parfois ces visages demeuraient impassibles, faute de moyens de s'exprimer. Mais il était facile de constater que la joie était dans tous les coeurs, même dans ceux qui ne peuvent exprimer ouvertement leur satisfaction et leur reconnaissance. Grâce à la collaboration des religieuses du sanatorium et du comité de Mont-Joli, chaque malade a reçu les cadeaux les plus susceptibles de lui plaire et de répondre à ses besoins.

Pour nos malades hospitalisés à l'extérieur du diocèse

En plus de distribuer quelque mille articles aux patients de l'aile psychiatrique du sanatorium, le comité de la Croix-Blanche a expédié récemment 1,000 cadeaux à l'hôpital St-Michel-Archange, de Québec, pour les 480 malades de nos régions hospitalisés à cette institution. De ce nombre, quelques centaines de cadeaux destinés à des enfants ont été dirigés vers le bureau provincial de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale, pour être redistribués de façon équitable aux institutions où sont hospitalisés des enfants de la région, notamment à St-Ferdinand d'Halifax (dans les Cantons de l'Est) et à la Baie St-Paul.

Naissance

Le 14 décembre est née Christiane, enfant de M. et Mme Jean-Marie Gagnon (Huguette Paré), de Causapscal. L'enfant a été baptisée, le 19, par M. l'abbé Norbert Roussel. M. Georges Bernard, maire de Ste-Marguerite-Marie, et Mme Bernard, ont été les parrain et marraine. Mme Gagnon portait sa fille pour la cérémonie religieuse.

ARGENT A PRETER

PREMIERES ET DEUXIEMES HYPOTHEQUES

$1,600 à $100,000

Nous vous procurons l'argent nécessaire pour

Acheter - bâtir ou améliorer

votre propriété ou commerce et pour consolider vos dettes

Nous sommes fiers de pouvoir vous obtenir des prêts de

MUNICIPAL MORTGAGE CORP. LTD.

ou

SPIRO MORTGAGE CORP. LTD.

Références : des clients satisfaits dans toutes les villes ou régions de la province de Québec

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

Il nous fera plaisir de vous rencontrer sans aucune obligation

Prêts protégés par une assurance-vie

CLEMENT LABBE

RIMOUSKI Tél. 723-5196

65, boulevard St-Germain C. P. 183

2e HYPOTHEQUE

Aussi prêts en 1ère hypothèque

- Amortissement 5, 10 et 15 ans
- Directement de la première compagnie canadienne dans son domaine
- Aucune commission ou frais d'inspection

Pour tous renseignements, sans obligation, s'adresser à :

Société d'Entreprise de Crédit Inc.

24, av. Cathédrale RIMOUSKI Tél. 723-9239

Une filiale de Coronation Credit Corp. Ltd.

Succursales :

Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski et à travers le Canada



Cette garantie écrite Firestone s'applique à ces pneus et batteries



VOUS DÉMARREZ...VOUS ROULEZ...

OU NOUS PAYONS LE REMORQUAGE!

Vous DÉMARREZ par les matins les plus froids *ou nous payons pour vous mettre en marche.* Vous ROULEZ sur la glace, dans la boue et la neige, *ou nous payons le remorquage.* De plus, cette garantie — une exclusivité Firestone — vous est remise par écrit quand vous achetez des pneus d'hiver "Town & Country" ou une batterie Supreme Power. Pourquoi vous contenter de moins que la qualité Firestone, alors que cette garantie unique n'entraîne aucuns frais supplémentaires? Rendez-nous visite dès maintenant, *avant* que l'hiver ne commence. Crédit sur demande, avec versements les jours de paie.

Rendement garanti chez

Demers (Rimouski) Limitée

PNEUS ET RECHAPAGE

316, RUE SAINT-GERMAIN RIMOUSKI TEL.: 724-4104

L'HOROSCOPE

BELIER : 21 mars au 19 avril — Très bonne santé. Votre coeur sera rempli d'espoir. N'y ajoutez pas les rêves d'une imagination débordante. Réussite de certains projets d'affaires. Votre jour : dimanche.

TAUREAU : 20 avril au 19 mai — Bonne santé. Vous revenez à des sentiments meilleurs et la tendresse revient également. Continuez et vous obtiendrez la sérénité du coeur. Petits obstacles dans les affaires. Votre jour : vendredi.

GEMEAUX : 20 mai au 20 juin — Assez bonne santé. Après un léger flottement dans vos liens sentimentaux, tout rentre dans l'ordre. La confiance revient et ramène la quiétude. Vos finances seront meilleures. Votre jour : mercredi.

CANCER : 21 juin au 21 juillet — Amélioration de la santé. Petites contrariétés en amour. Montrez-vous clairvoyant dans les questions sentimentales qui vous occupent. Il y a tendance à la mauvaise foi. Gains intéressants. Votre jour : lundi.

LION : 22 juillet au 22 août — Du mieux dans la santé. L'amélioration de la semaine passée s'accentue et l'harmonie de vos amours se consolide. Profitez-en. Travail d'un meilleur rapport. Votre jour : dimanche.

VIERGE : 23 août au 22 septembre — Repos profitable. Semaine très douce sur le plan sentimental. Le présent vous satisfait pleinement. Laissez-vous bercer par ces heures heureuses. Tendance à l'amélioration dans les affaires. Votre jour : mercredi.

BALANCE : 23 septembre au 22 octobre — Très bonne santé. Tout marche comme vous le désirez et vous pouvez espérer encore plus. Mais, tout de même, n'exagérez pas. Freinez vos dépenses. Votre jour : vendredi.

SCORPION : 23 octobre au 21 novembre — Bonne résistance. Continuez dans la voie que vous vous êtes tracée. Vous réaliserez un projet qui vous est cher, et votre joie sera débordante. En affaires, restez sagement sur vos positions. Votre jour : mardi.

SAGITTAIRE : 22 novembre au 21 décembre — Meilleur équilibre. Détente favorisant les relations sentimentales. L'amitié sera également renforcée. Situation satisfaisante. Votret jour : jeudi.

CAPRICORNE : 22 décembre au 20 janvier — Bonne santé. Les choses vont suivant vos désirs, aussi ne brusquez rien. Montrez-vous patient et avisé. Semaine favorable à une plus grande intimité. Bons résultats dans les affaires. Votre jour : samedi.

VERSEAU : 21 janvier au 19 février — Prudence en voyage. Vous serez tout à la joie d'une affection naissante. Ne vous emballez pas trop cependant. Efforts récompensés dans la situation. Votre jour : mercredi.

POISSONS : 20 février au 20 mars — Attention au surmenage. Semaine favorable aux décisions intéressant votre vie sentimentale. Soyez circonspect dans cet ordre d'idées. Ne négligez pas votre situation. Votre jour : vendredi.

Duchesses du carnaval de Cabano



● Vendredi dernier, à l'occasion d'une soirée dansante, avait lieu la présentation officielle des Duchesses du carnaval du Jeune Commerce, de Cabano.

Dans l'ordre habituel, nous reconnaissons Mlles Ghislaine Moreau, Gisèle Laplante, Jeannine Gagnon, Madeleine Charest, Monique Ruest, MM. Réginald Côté, Paul Parent.

Luceville

Baptêmes

1er décembre, Lucie-Kina, enfant de M. et Mme Guy Dionne. Parrain et marraine, M. et Mme Laurence Vézina.

4 décembre, Benoît, fils de M. et Mme Elisée Gagnon (Monique Lévesque). Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Dumais.

8 décembre, Marie-Line, enfant de M. et Mme Louis Dallaire. Parrain et marraine, Fernand Dallaire et Thérèse Dufour.

10 novembre, Marie-France, enfant de M. et Mme Julien Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Gagnon, grands-parents.

17 novembre, Michèle, enfant de M. et Mme Wilfrid Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Gérald Charest.

Joseph-Gino, enfant de M. et Mme Maurice Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Brisson.

Scierie St-Laurent

La moderne scierie St-Laurent a commencé à opérer récemment et l'entreprise se révèle déjà satisfaisante.

Les travaux d'hiver du conseil municipal pour diminuer le chômage sont commencés. Les rues St-Laurent, Bouchard, St-Alphonse seront pourvues de trottoirs sur tout le parcours. La rue St-Michel sera élargie, l'aqueduc sera installé sur les rues St-Antoine et Gagnon, etc.

Nouvelle résidence des Rév. Frères

Les Clercs de St-Viateur, qui enseignent à Luceville, sont déménagés dans leur nouvelle résidence. C'est la maison de Mme Eugène Gagnon que la Commission scolaire a achetée pour louer aux Rév. Frères.

Hockey mineur

M. Emilien Plante a été nommé président de la ligue de hockey mineur, assisté de MM. Roberge Plante, vice-président; Gaston Gaudreau, secrétaire; Pierre Desgagnés, Joseph-Marie Dechamplain, Bertrand Dallaire et Louis-Marie Gaudreault, directeurs.

St-Léon-le-Grand

DECES DE Mme Vve MERIDE BOUDREAU

Le 9 décembre, à son domicile de St-Léon-le-Grand, est décédée Mme Vve Méridé Boudreau, 81 ans.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et brus : MM. et Mmes Conrad Dionne (Marguerite-Marie), Romuald Pelletier (Eliane), Aimé Ouellet (Hélène), tous de Montréal; Georges Gaudreault (M.-Emilie), de Chicoutimi; Adrien, de Montréal; Armand, de St-Léon; Eugène Blais (Gabrielle), Lac-au-Saumon; Antoine Deroy (Jeannine) et Mlle Annette, de St-Léon; Mme Léopold Boudreau, d'Amqui; une soeur, Mlle Hélène Gagné.

Le service a été chanté, le 12 décembre, en l'église de St-Léon-le-Grand, par M. l'abbé Martin Lepage, vicaire, assisté de MM. les abbés Laurent Lavoie et Benoît Lantagne, curé de St-Zénon. L'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

Vente 50e Anniversaire

2 lbs. Seulement $1.98

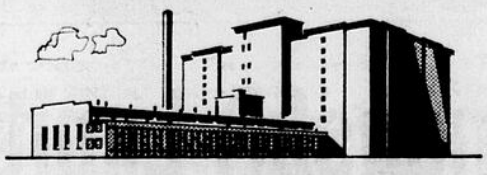
EPARGNEZ SUR VETEMENTS D'ENFANTS — 2 grosses livres de coupons de laine ou gabardines $1.98. Faites-le vous-même et économisez des $$$$. **800 BOUTONS $1.** 100 verges dentelle; ruban, gallon ou ric-rac $1. N'envoyez aucun sou. Payez C.O.D. sur réception plus frais du mallage. Argent remis garantie. Vous ne perdez rien. Quantité limitée, alors écrivez aujourd'hui même à :

Mme I. SCHAEFER
Drummondville, Qué.
Catalogue .50

ASSORTIMENT COMPLET DE
MANTEAUX, JAQUETTES et CAPES DE FOURRURE
Réparations - Remodelage
Entreposage

SALON DE LA Fourrure INC.
125, St-Germain RIMOUSKI Tél: 724-4481

MAINTENANT!!!
le gros gin
VAN KAMP
★ ★ ★
est distillé à
BEAUPRÉ
au goût de chez nous



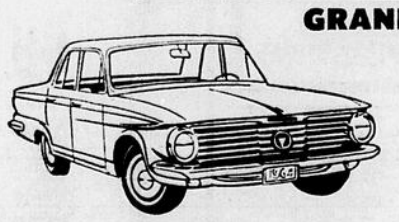
Le "gros gin" Van Kamp, l'ami du Québec, est maintenant distillé et embouteillé par la Distillerie Beaupré Limitée, la seule distillerie de la région de Québec.

Robin Hood
et le Salon national de l'Agriculture présentent
BON PAIN BONNE MAIN



CONCOURS de la MEILLEURE RECETTE
$4,500 EN PRIX

GRAND PRIX



La compacte "la plus désirable au Canada", automobile Valiant 1964, de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, pneus à flanc blanc, radio, lave-glace, etc.



L'incomparable cuisinière Châtelet V de Bélanger, 30", à 4 éléments, fenêtre "Perma-Vue", tableau de commande et four éclairés, etc.

Trois finalistes, choisies par un jury compétent, seront invitées, toutes dépenses payées, au Salon national de l'Agriculture, tenu à Montréal, le 11 février 1964, pour exécuter leur recette. Elles recevront la cuisinière Bélanger dont elles se seront servies. Il y aura également un boni de $100. pour le Cercle, Club ou Association dont les finalistes font partie. Le concours prend fin le 25 janvier 1964, à minuit.

FORMULE DE PARTICIPATION

Concours "Bon Pain Bonne Main"
Case postale 8505
Montréal 3, Qué.

Vous trouverez ci-inclus une recette de pain, de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.



NOM:.....

ADRESSE:.....

VILLE:.....PROV.....

Vous trouverez les règlements officiels et d'autres formules de participation chez votre épicier.

le coeur vers le bonheur

La "bonne" ne remplace pas les parents en tout

Q. Je travaille en service privé dans la même famille depuis 11 ans où il y a 4 enfants dont les âges s'échelonnent entre 9 et 15 ans. Mes patrons m'abandonnent à peu près toutes les initiatives en ce qui a trait à la tenue de maison, à l'entretien du linge, au marché; je m'occupe de voir à ce que les enfants ne manquent de rien; je leur demande leurs leçons, etc. Mes patrons ne sont pas méchants, mais ils sont pris et sollicités par tellement de choses, d'oeuvres et de mouvements que, quand il leur arrive d'être à la maison, ils veulent "avoir la paix"... Ils me font confiance et ils ont bien raison, car je suis attachée aux enfants comme s'ils étaient les miens et ils me le rendent bien, habitués qu'ils sont à s'adresser à moi pour un bobo à soigner, un boutou à recoudre, un chagrin à consoler, une chicane à régler... mais il y a des problèmes plus graves et les questions sexuelles ne sont pas sans les inquiéter. Ils me posent même des questions directes. J'ai lu votre réponse à "maman aux abois" et je me disais : "ce que je leur parlerais, s'ils étaient à moi"... Connaissant mon histoire et les sentiments qui m'animent, dois-je les renseigner au meilleur de ma connaissance ou les laisser se débrouiller comme ils le pourront ?

ADELE

R. Intelligente et compréhensive comme vous l'êtes, vous saurez bien trouver le moment opportun et psychologique pour aborder la maman et la remettre en face de responsabilités qui sont les siennes.

Renouvelez-lui d'abord l'assurance de votre dévouement et, tout en ayant l'air de parler de choses et d'autres, venez-en doucement au chapitre des enfants.

Dites-lui que vous vous rendez bien compte qu'ils grandissent, qu'ils se développent et que vous n'êtes pas sans remarquer par certaines allusions, voire même certains insinuations, que des problèmes se posent pour eux sur le plan émotif et que vous avez cru deviner qu'entre eux ils s'interrogeaient sur leur anatomie respective.

Ajoutez, qu'étant vous-même très embarrassée, vous n'avez pas osé intervenir et que vous avez cru de votre devoir de l'informer de ce qui menaçait la quiétude et la sérénité de ceux dont vous vous occupez avec tant de dévouement.

Ce sera peut-être suffisant pour raviver la flamme de son amour en veilleuse. "La famille, a dit Pie XI, reçoit immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit inaliénable de donner l'éducation à l'enfant". Et c'est avant tout aux parents qu'incombe le devoir primordial d'assumer toutes les responsabilités dans ce domaine.

Ce qu'il faut surtout éviter, c'est d'avoir l'air de servir une leçon et de sembler attacher une trop grande importance aux propos que vous tiendrez.

Si vous continuez de constater la même indifférence de la part des parents, peut-être pourriez-vous discrètement suggérer aux aînés de se choisir un directeur de conscience qui se chargera d'adopter la ligne de conduite qui convient.

Même si vous êtes animée des meilleures intentions du monde, personnellement, je pense que ce serait imprudent de votre part et que ça risquerait de vous attirer des ennuis si vous vous immisciez dans un domaine aussi délicat et aussi brûlant. Continuez d'être bonne, Dieu fera le reste !

GANTEE A LA MESSE

Q. Je remarque que, durant la messe, certaines personnes restent gantées. Est-ce par snobisme ou si c'est mieux ainsi ?

CURIEUSE

R. Rien ne les oblige à se déganter durant la messe, mais elles doivent le faire pour s'approcher de la Sainte-Table, et si elles se servent d'un missel, il va sans dire, ce sera plus commode.

A l'âge de la puberté

R. A V... JL. J'ai lu votre longue lettre avec infiniment d'intérêt et certaines des idées que vous émettez sont fort pertinentes.

Ce qui importe surtout de retenir, de mon texte paru le 6 novembre, c'est que vous ne vous préoccupiez pas outre mesure des transformations qui s'opèrent dans votre corps à l'âge de la puberté. Elles sont normales; tout le monde y passe.

Chez certains, elles peuvent susciter de l'angoisse, comme vous dites, qui les poussera peut-être à poser des gestes regrettables. Mais ils ne sont pas des "monstres" pour autant et je suis bien persuadée, croyez-moi, que la plupart ne cèdent pas par désir de mal faire, mais qu'ils sont davantage les victimes de l'ignorance ou d'informations stupides et erronées; et les parents qui négligent d'intervenir dans l'éducation sexuelle de leurs enfants auront aussi leur part de responsabilités.

Néanmoins, il ne faut jamais désespérer d'une situation, même si vous avez vécu des expériences pénibles, comme vous semblez le laisser entendre. Confessez-vous tous les jours s'il le faut; le confesseur vous comprendra et vous aidera; communiez fréquemment, c'est à la source qu'il faut d'abord puiser; restez calme surtout; n'essayez rien qui soit susceptible d'engendrer des habitudes; supprimez les obstacles s'il en existe; fatiguez votre corps dans des exercices sains; choisissez un directeur de conscience au jugement droit et équilibré. Ses directives ne pourront que vous servir, surtout à un âge où les passions vous sollicitent et où tout s'agite dans le domaine des idées.

C'est le temps d'user pleinement de votre liberté pour discipliner vos émotions et contrôler les agitations de votre âme. Bonne chance et bon courage !

Confiez vos problèmes à
MARIE-BRIGITTE,
LE COEUR VERS LE BONHEUR,
C. P. 110 — RIMOUSKI.

Première assemblée de l'Ass. Parents-Maîtres, au Bic

Mardi, le 17 décembre, se tenait, à la salle du couvent, la première assemblée de l'Association Parents-Maîtres, du Bic.

Etaient présents : M. Gérard Roussel, président; M. Bernardin Bellavance, secrétaire-trésorier; Mme Paul Lagacé, secrétaire; MM. Pierre-Paul Voyer et Charles Gagnon, Mme Viateur Langlois et Mlle Nicole Michaud. Etaient présents, également, la Rév. Mère supérieure, M. Roger D'Astous, directeur du collège, et M. le chanoine Zénon Soucy, curé.

Près d'une centaine de parents avaient tenu à assister à cette assemblée pour étudier avec les instituteurs les problèmes de leurs enfants.

Divisés en comités, les parents ont approfondi et discuté:

La part des parents dans les devoirs à la maison.

Les programmes de télévision qui devront être écoutés par les enfants pour leur enrichissement personnel et ceux dont l'audition devra être interdite.

Les règles de civisme que l'enfant doit savoir.

Plusieurs opinions ont été émises sur la question des cadeaux de Noël aux titulaires. Il a d'abord été proposé d'abolir les cadeaux de Noël personnels de chaque enfant aux professeurs, vu le montant élevé que nécessité l'achat de présents, surtout de la part des familles nombreuses. Une chose est évidente, c'est qu'un présent à Noël est un merci pour le dévouement et est aussi une marque de reconnaissance.

Donc, il a été proposé qu'un cadeau collectif était la meilleure solution à apporter même pour ceux dont les parents sont moins fortunés. Pour les plus jeunes, vu le manque de maturité dans ce domaine, le mieux est de ne pas en faire, ou si les parents y tiennent, le faire discrètement.

La prochaine assemblée aura lieu à la fin de février ou au début de mars.

1188 âmes à Ste-Florence

Lors de la récente visite paroissiale, M. le curé René Turbide a annoncé les statistiques suivantes : les paroisses de Ste-Florence et Routhierville comptent 1,188 âmes. A Ste-Florence, il y a 167 familles, 781 communiants et 219 non communiants. Dans la mission de Routhierville, on a enregistré 28 familles, 155 communiants et 33 non-communiants. A Ste-Florence, 285 enfants fréquentent les classes.

Baptêmes

Le 29 octobre, a été baptisée Christiane-Chantal, enfant de M. et Mme Gérard Thibault (Denise Harvey). Parrain, M. Hilaire Gingras, de St-Raymond, remplacé par Michel Thibault; marraine, Gabrielle Harvey, remplacée par Laurette Thibault.

Le 17 novembre, Brigitte, enfant de M. et Mme Edmond Mallet (Florida Lepage). Parrain, M. Conrad Landry; marraine, Réjeanne Mallet.

Décès

Nos sincères condoléances à M. et Mme Zénon Gendron (Jeannette Plante) qui ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé.

Nouveaux propriétaires

M. Emilien Gendron, de Rimouski, s'est porté acquéreur du restaurant de M. André Paquet.

Les Hauteurs

Le 8 décembre, a été baptisé Jean-Pierre, fils de M. et Mme Camille Lechasseur, de St-Gabriel. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lechasseur, de Les Hauteurs; porteuse, Mlle Lisette Lechasseur.

A M. et Mme Fernand Lechasseur, de St-Gabriel, est née une fille, le 15 décembre.

Cliniques de l'UNITE SANITAIRE

Clinique d'immunisation et de vaccination :

Rimouski-Est : jeudi 16 janvier de 10 heures à 10 h. 30.
Ste-Agnès : jeudi 16 janvier de 2 heures à 2 h. 30.
Rimouski (U.S.) : vendredi 17 janvier de 2 heures à 4 heures.

Clinique antituberculeuse :

Rimouski (U.S.) : Mardi 14 janvier de 1 h. 30 à 3 h. 15.

Profitez des bas prix de la vente de blanc!!

Draps pré-ajustés / Imprimés / Rayés / Pastels

Voici enfin venue l'époque incomparable de l'année où les draps Tex-Made sont en vente! Dans tout le Canada, les meilleurs magasins qui vendent les draps Tex-Made vous invitent à venir faire votre choix à même la collection la plus variée qui soit. Vous avez des draps blancs et des draps pré-ajustés, six ravissantes teintes pastels...cinq rayés saisissants...des draps jonchés de roses et d'autres ensoleillés de marguerites. En somme, vous avez des draps de toutes les sortes et, parce que ce sont des Tex-Made, ils vous donnent plus de valeur à l'année longue car ils sont tissés de coton fin, fournissent plus de fils au pouce et un surcroit de longueur. Entrez dans la ronde... Achetez Tex-Made maintenant...vous épargnerez beaucoup!



Shasta Daisies...La plus nouvelle création de Tex-Made. Voici bien la mode la plus fraiche qui soit: les nouveaux draps imprimés Shasta Daisy. Ils constituent la robe de soirée par excellence et, comme tous les draps Tex-Made actuellement, vous pouvez les acheter au prix de la vente de blanc.

AU CANADA, LES LITS LES MIEUX GARNIS S'HABILLENT DE

DRAPS TEX-MADE

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE, MONTRÉAL

Voeux de la SSJB diocésaine

La SSJB veut promouvoir la réalité d'un Québec fort

L'homme ne peut arrêter la marche du temps et il ne peut rien faire sans lui. L'expérience prouve qu'il ne faut jamais brûler les étapes et l'histoire nous apprend que les peuples se sont bâtis avec le temps.

Le peuple canadien-français doit tirer de son histoire des leçons qui le grandissent et le conduisent à maturité. L'étape de la survivance collective est dépassée; il faut maintenant franchir l'étape difficile qui mènera à l'autodétermination. Et elle ne peut s'effectuer sans la collaboration lucide de tous les citoyens du Québec.

La Société Saint-Jean-Baptiste s'attache depuis quelques années à promouvoir la réalité d'un Québec fort, c'est-à-dire d'un Québec conscient de la valeur de sa civilisation, de l'immensité de ses ressources naturelles et humaines, de la qualité de ses institutions, de la rentabilité de son visage français.

Il ne sert à rien de se grandir en rabaissant son prochain au niveau de ses propres faiblesses. La grandeur du peuple canadien-français se manifestera par son désir d'accéder au contrôle de son économie, par son souci de perfectionner ses institutions de haut savoir, par une politique d'exploitation rationnelle de ses ressources, par un esprit de solidarité entre ses membres.

Que l'école, la famille, l'Eglise, la Cité et l'Etat traduisent concrètement les aspirations de notre peuple en marche vers la possession de sa destinée par des attitudes qui respectent la tradition, qui favorisent la vertu de patriotisme, qui unissent en un faisceau fraternel les désirs d'un peuple engagé dans la voie de l'émancipation.

On dit souvent que les temps ont changé, qu'on ne peut plus retourner à l'ancien temps, qu'il ne faut pas bouder le progrès mais qu'il faut être de son temps.

Or, comment peut-on être de son temps alors qu'il ne semble y avoir rien de stable autour de nous, que toutes les structures de la société civile se transforment à chaque jour, que la pensée traditionnelle de l'homme dans les domaines des arts, des lettres, des sciences évolue constamment ? N'a-t-on pas l'impression de n'avoir même pas le temps de penser et encore moins d'agir tellement le siècle nous entraîne à un rythme étourdissant.

Etre de son temps, c'est accepter de vivre la fascinante aventure de son siècle, c'est collaborer à l'édification d'une civilisation qui respecte la dignité de l'homme, c'est assurer aux générations de demain une vision claire et nette de la destinée temporelle et spirituelle de l'homme.

Pour le peuple canadien-français, être de son temps signifie prendre conscience de sa propre valeur afin d'assurer à chaque citoyen un avenir où il y aura plus de plaisir à paler sa langue correctement, plus de fierté à montrer son vrai visage français, plus de respect pour ses institutions politiques, culturelles, sociales et religieuses, plus de volonté à contrôler sa propre économie, plus d'amour entre chacun de ses membres.

A tous mes compatriotes, à tous les dirigeants des Sociétés Saint-Jean-Baptiste locales, aux responsables d'organismes à caractère régional et local, j'offre mes voeux d'une heureuse et sainte année.

G.-E. Malenfant,
président

Plan conjoint de mise en marché des produits animaux en Gaspésie

Le Syndicat des produits et des sous-produits animaux de la Gaspésie, qui a sa place d'affaires à Caps-Noirs, comté de Bonaventure, a présenté à la Régie des marchés agricoles du Québec, pour enquête et adjudication finale au mérite, un plan conjoint de mise en marché pour les districts électoraux de Bonaventure, de Gaspé-Nord et de Gaspé-Sud.

Ce plan conjoint de mise en marché est pour les animaux suivants : boeuf, veau, agneau, porc, poule, dinde ainsi que les produits de la laine et les oeufs, produits par tous les cultivateurs, colons ou autres producteurs, qui aiment directement ou indirectement ou par intermédiaire, un abattoir ou une industrie engagée dans le commerce des produits visés en vue d'atteindre le marché de consommation. Ce plan conjoint englobe également les personnes qui livrent ou vendent leurs produits à une coopérative.

Ecole d'Agriculture

TABLEAU D'HONNEUR
Décembre 1963

2e ANNEE

Gaétan Lebel, St-Honoré; Marcel Martin, St-Narcisse; Nil Duchesne, St-Anaclet; Gérald Lebel, St-Epiphane; Gaétan Bernier, St-Léandre; Gilles Lee, St-Tharsicius; Yvan Lévesque, St-Gabriel; Jacques Cantin, Rivière-Blanche; Ls-Philippe Pelletier, St-Louis; Viateur Gendreau, N.-D. du Sacré-Coeur; Raynald Thibault, St-Tarsicius; Gilles Gauthier, St-Luc; Réjean Létourneau, St-Paulin Dalibaire; Jean-Noël Lebel, Baie-des-Sables; Roland Labonté, La Rédemption; Viateur D'Astous, Le Bic; Jacques Bélanger, N.-D.-du-Lac; Dominique Michaud, St-Adelme.

1ère ANNEE

Magella Chrétien, Matane; Gilles Chouinard, Sayabec; Berthier Arsenault, Ste-Félicité; Ghislain Thibault, Ste-Angèle; Ls-René Béland, St-Charles Garnier; Pierre Lévesque, St-Modeste; Gaston Poirier, St-Narcisse; Jean-Marie Ross, Ste-Luce; Jeannot Turcotte, Sayabec; Donald Bernier, St-Léandre; Réjean Caron, St-Hubert; Jean-Marc Théberge, St-Mathieu; Mario Gosselin, Ste-Félicité; Gilles Bernier, St-Charles Garnier; Viateur Beaulieu, St-André de Matapédia; Roland Deschênes, Ste-Irène; Denis Ratté, Baie-des-Sables; Marcel Beaulieu, St-Eusèbe; Gaétan Michaud, St-Arsène; Constant Ouellet, St-Cyprien; Aurélien Proulx, Ste-Flavie; Gilbert Tardif, St-François de Viger; Robert Cyr, St-Robert; Marcel-Gérard Jean, St-Moïse; Normand Gagné, Val Brillant; Jacques Rioux, St-Frs-Xavier; Benoit Pelletier, Val-Brillant; Régis Gauthier, St-Alexandre; Raymond Nadeau, Grand-Métis; Geo.-Henri D'Amours, Val-Brillant.

Est-ce ton cas ?

Si tu veux boire et le peux,
c'est ton affaire.
Si tu ne veux pas boire
et ne le peux,
C'est notre affaire.

Alcooliques Anonymes
Case postale 13
RIMOUSKI
Tél. 723-6224

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE DE RIMOUSKI		
Boulanger, Benoit	St-Fabien	Epicerie
Gagné, Bernard	St-Fabien	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée au :

BUREAU DU GREFFIER

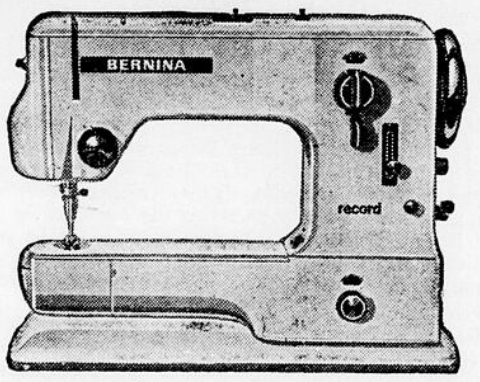
Régie des alcools du Québec

CASE POSTALE 2027, QUEBEC 2. P. Q.

GRANDE VENTE BERNINA

MODELES 1963

A ECOULER



PRIX FANTASTIQUES...
OCCASION EXTRAORDINAIRE!

Premiers arrivés... Premiers servis!

1 BERNINA Classe 530 Automatique — Prix rég. 459.95 — **384.95**	**1 BERNINA** Classe 531 Automatique — Prix rég. 425.95 — **349.95**	**2 BERNINA** Classe 600 Semi-automatique — Prix rég. 359.95 — **299.95**	**1 BERNINA** Classe 640 - Automatique - Démonstrateur — Prix rég. 469.95 — **369.95**
1 BERNINA Classe 644 — Prix rég. 329.50 — **275.50**	**1 BERNINA** Classe 614 — Prix rég. 299.50 — **229.50**	**1 OMEGA** Couseur droit — Prix rég. 219.50 — **179.50**	**2 OMEGA** "Zig-Zag" — Prix rég. 299.50 — **239.50**

TOUTES CES MACHINES COMPRENNENT UN MEUBLE-SECRETAIRE EN ARBORITE AVEC LE BANC.

J.-E. ST-PIERRE

VENTE et SERVICE

28 rue St-Joseph **RIMOUSKI** **Téléphone 723-7052**